

la Révolution prolétarienne

REVUE SYNDICALISTE RÉVOLUTIONNAIRE - FONDÉE PAR PIERRE MONATTE EN 1925

MAINTIEN DU POUVOIR D'ACHAT ? NON, RÉGRESSION

Les propos émollients du président et de son premier ministre ne nous ont pas manqué au cours de ce passage d'année. La période se veut émolliente où l'on fête les petits enfants. Nous prendraient-ils pour de petits enfants ? Ce président est là depuis plus de deux ans et, avant, il était ministre des finances, et pendant tout ce temps il n'arrêtait pas de « lutter contre l'inflation ». C'est du moins ce qu'il disait et répétait. Ce ministre ne l'est pas depuis trois mois comme il veut nous le faire croire. Il faisait partie du ministère précédent qui, lui aussi, n'arrêtait pas de « lutter contre l'inflation ». Il était ministre du commerce extérieur et il n'était pas moins qu'aujourd'hui « éminent économiste ». Ne jouait-il pas sa partie dans ce concert et celui-ci n'était-il qu'une cacophonie ? Sa responsabilité et, plus encore, celle de son président sont flagrantes dans la situation qu'ils nous décrivent aujourd'hui avec une gravité tempérée de fausse bonhomie.

Il y a trois ans à la même époque, M. Giscard d'Estaing lançait déjà un plan anti-inflationniste et il déclarait (interview à l'hebdomadaire « Le Point » du 19 novembre 1973) : *J'ai lu que certains imaginaient qu'on pouvait soit bloquer, soit réduire les rémunérations. Tout cela, en 1973, est puéril et politiquement absurde.* Est-il moins puéril et moins absurde de bloquer les salaires en 1976 ? M. Raymond Barre ne s'abritera pas davantage en invoquant le fait qu'il n'est premier ministre que depuis trois mois. Il était solidaire d'une politique dont il nous montre aujourd'hui les résultats en prétendant s'en laver les mains.

Il a déjà fait ses preuves et il n'est pas vrai que le temps lui a manqué pour nous les administrer. Nous nous sommes étonnés qu'en cette soirée du 15 décembre où il faisait face, sur le petit écran, à quatre journalistes, aucun de ceux-ci n'ait balayé poliment ce mauvais argument. Plus étonnés encore quand nous avons vu les quatre journalistes lui abandonner sans combat le terrain économique et ne relever aucune de ses affirmations de professeur devenu ministre (un ministre qui oublie d'ailleurs, plus d'une fois, ce que disait le professeur).

« On ne passe pas, a-t-il dit, de 12 à 13 % de hausse des prix, au mois de septembre, à 5 ou 4 % de hausse des prix au moins de janvier ou l'année suivante. »

Tiens ! Il avoue donc un taux d'inflation de 12 à 13 %. Nous nous rappelons que son prédécesseur Fourcade nous assurait qu'en tout état de cause et selon son propre plan, il ne dépasserait pas 10 %. Vous remarquerez que l'évaluation de M. Barre se rapproche de l'estimation qu'en faisaient les syndicats et qu'il eût fallu retenir pour que, selon l'antienne de M. Barre, le pouvoir d'achat soit maintenu.

DANS CE NUMERO :

- **Où va la Chine ?**
par Jacques GALLIENNE
- **La politisation des chromosomes**
par Roger HAGNAUER
- **Vers un syndicalisme
de l'habitat**
par Michel RAGON
- **Ecologie et syndicalisme**
par BERNARD et YVETTE
- **Lettre d'Amérique**
par Pierre AUBERY

C'est sur ce point qu'il ne fallait pas, et qu'il ne faut pas, lâcher M. Barre. Il s'en va répétant que le pouvoir d'achat a été et sera maintenu. Ce n'est pas vrai. Pour une grande partie de la classe laborieuse, le pouvoir d'achat s'est dégradé et continue de se dégrader. Ne nous laissons pas abuser par des chiffres. Je lis par exemple que « *les salaires horaires ouvriers ont augmenté de 3,4 % au troisième trimestre (soit, compte tenu de la hausse des prix, de 0,6 % en pouvoir d'achat)* ». Il y a un mot important dans cette information qui n'est déjà pas triomphale ; c'est : *horaire*. L'augmentation dont on nous parle et en admettant qu'elle traduise *pour tous* la réalité, concerne le salaire horaire. Mais au moment où les heures de travail dégringolent, où, par conséquent, la paye de la quinzaine est réduite, elle procure un pouvoir d'achat diminué. Il ne faut pas oublier que, dans les beaux jours du système, le bon salaire reposait sur les heures supplémentaires qui étaient devenues pratique courante. Aujourd'hui, la crise a détruit ce sur-emploi, mis sur le sable des centaines de milliers de travailleurs de toutes catégories et diminué le salaire réel de ceux qui travaillent pendant des journées écourtées, sinon par rapport à la durée légale, mais par rapport à ce qui était hier journée « normale ».

Les informations quotidiennes multipliées suffisent à convaincre de cette dégradation générale du pouvoir d'achat ouvrier. Les primes aussi — dont nous avons combattu la généralisation comme celle des heures supplémentaires — tendent à disparaître alors qu'elles étaient devenues un élément, lui aussi « normal », de la rémunération. Nous avons sous les yeux l'exemple des employés de la Caisse d'Épargne de Paris en grève pendant trois mois. Leur mouvement est parti parce qu'on leur a supprimé leur prime de fin d'année. Pour eux, elle était partie intégrante de leur rémunération habituelle ; ils l'attendaient comme une part de leur pouvoir d'achat de fin d'année. Aucun argument ne détruira ce fait arithmétiquement évident : le pouvoir d'achat des employés de la Caisse d'Épargne de Paris n'a pas été maintenu, il a été diminué. Que dire des employés de

magasin, ceux de la « Belle Jardinière » par exemple dont plus de la moitié sont menacés de licenciement ? (Ah ! la « Belle Jardinière » de ma jeunesse, but d'un long déplacement banlieusard qui s'allie dans mon souvenir aux longues hésitations maternelles et aux essayages interminables qui vous laissaient tout de guingois !) Un sentiment de regret et de tristesse accompagne le sentiment de solidarité avec ses employés qui peuvent rire amèrement quand M. Barre leur parle du maintien de leur pouvoir d'achat.

Son refrain préféré, pourrait-il le chanter maintenant devant les ouvriers sidérurgistes de Lorraine ?

Chaque jour, disons-nous apporte son cortège de fermeture de boîtes, de congédiements, de réductions d'horaires dans toutes les branches du secteur industriel, surtout dans de moyennes et petites entreprises qui soutenaient l'activité économique à l'écart des pôles industriels, eux-mêmes secoués par la crise. Ne prenons qu'un exemple : dans la seule journée du 17 décembre, nous apprenons que la direction de l'usine B.S.N. de Rive-de-Gier, employant mille soixante ouvriers, envisage « un allègement des effectifs » de trois cent cinquante-deux personnes (M. Barre aime aussi cette expression d'« allègement des effectifs » de « dégraissage » a dit je ne sais plus quel patron !) ; que la papeterie Aussedat-Rey d'Annecy va licencier cent de ses quatre cents employés ; que la vallée du Rabodeau dans les Vosges est tout entière touchée par le chômage (plusieurs entreprises y ferment leur porte) ; que c'est aussi le cas des Cristalleries fougéroises qui employaient cent trente salariés ; qu'une opération « ville morte » a eu lieu à Moissac (Tarn-et-Garonne) pour protester contre cent seize licenciements à l'usine Targa qui fabrique des chaussures et des tapis de sol. Voilà le bilan incomplet d'une seule journée ! Même si une partie de ces travailleurs bénéficie pour un temps des « avantages » du licenciement pour cause économique (Y a-t-il d'autres causes ?), le pouvoir d'achat de l'ensemble est réduit (non pas maintenu, M. Barre) et l'inquiétude pour le lendemain s'installe dans de nombreux foyers.

R. G.

A PROPOS DES TRAVAUX D'IMPRIMERIE EXÉCUTÉS A L'ÉTRANGER

Parmi les revendications de la Fédération du Livre C.G.T. il y a la demande de rapatriement des travaux d'imprimerie réalisés à l'étranger. A l'issue d'une réunion tenue à la Bourse du Travail le 4 janvier, un communiqué du Comité Intersyndical du Livre Parisien, annonce que 60 % des travaux d'expression française sont confectionnés à l'étranger. Tandis que les grandes imprimeries de labeur dont la France a besoin sont en difficulté et que de nombreuses imprimeries petites et moyennes disparaissent.

« Cette situation est aberrante. Elle ne doit pas durer. Le gouvernement et les grandes sociétés d'édition ont les moyens de rapatrier les travaux. »

C'est donc au gouvernement et aux grandes sociétés d'édition à faire cesser cette aberration. Mais est-ce le gouvernement qui oblige le Parti Communiste Français à faire confectionner une partie de ses travaux à l'étranger ? Et la Fédération du Livre, qui sert si parfaitement la propagande du P.C., ne pourrait-elle, en échange, lui demander de ne pas priver de leur travail les syndiqués dont elle est censée assumer la défense ?

Dans la « R.P. » nous avons déjà signalé que de nom-

breux ouvrages du P.C. étaient confectionnés, soit en Pologne soit en Allemagne de l'Est, particulièrement des livres de doctrine marxiste. Nous avons signalé également que des écrits et des discours de Benoît Frachon ont été reproduits en deux volumes, dont l'un au moins était imprimé en Allemagne de l'Est.

L'« Imprimerie Française » nous apprend elle-même que le camarade Roubert s'est plaint que le « Club Diderot » faisait imprimer les œuvres d'Erckmann-Chatrion en Allemagne de l'Est et que le camarade Piot, secrétaire de la Fédération, qui en avait fait l'observation aux responsables de ce Club, s'est contenté de leur explication que ces travaux, traduits en plusieurs langues, faisaient partie d'un marché global.

Ce même « Club Diderot » est en train de sortir un ouvrage de grand luxe en cinq volumes qui n'a pu être écrit qu'à l'usage des Français, pour tenter de faire croire que le P.C.F. a toujours été dans la résistance au cours de la dernière guerre. Et ces livres sont édités en Italie !

Ne faudrait-il pas commencer par balayer devant sa porte et rechercher honnêtement où sont les raisons de cet exode des travaux français à l'étranger ? — F. Ch

LA FÉDÉRATION DU LIVRE COLONISÉE...

LE SYNDICAT DES CORRECTEURS ALIGNÉ ?

En publiant la lettre du camarade Thorel, membre du Syndicat des Correcteurs de la région parisienne, nous n'avons pas l'intention de nous immiscer dans les affaires intérieures de ce syndicat. Mais plusieurs correcteurs de notre Cercle nous ont demandé d'user de cette tribune ouverte qu'est « la R.P. » pour exposer ce qu'on peut appeler « l'affaire Thorel ».

Par onze voix contre deux, le Comité du syndicat des correcteurs a refusé la candidature de ce camarade au comité syndical. Il s'est appuyé sur un article des statuts qui stipule que, pour faire acte de candidature au Comité, le candidat doit justifier d'un « passé syndical irréprochable ». Nous avons demandé au camarade Devriendt, secrétaire du syndicat, que nous considérons comme un ami de « la R.P. », ce qui était reproché au camarade Thorel. Devriendt nous a assurés que ce reproche ne portait que sur ses prises de position au cours du conflit du « Parisien Libéré ». Devriendt ajoute que Thorel avait parfaitement le droit d'exprimer son opinion mais que le Comité avait lui aussi le droit d'estimer que cette opinion lui interdisait de poser sa candidature au Comité.

Plusieurs de nos amis pensent que c'est « le présent syndical » de Thorel, gréviste du « Parisien Libéré », qui lui est reproché et non son passé. Ils contestent que les statuts confèrent au Comité sortant le droit d'exercer un contrôle préalable des candidatures. Ils estiment que, si l'on demande à tout syndiqué, au cours d'un tel conflit, de se prononcer sur la conduite du mouvement, ce n'est pas pour lui retirer, en raison de la position critique qu'il a prise, une partie de ses droits de syndiqué. Ils pensent qu'en définitive, il revenait à tous les membres du syndicat, à l'occasion d'une élection interne, de voter contre Thorel s'il jugeait son attitude inadmissible ; que l'interdiction de candidature qui lui est opposée par une majorité du Comité empêche ce jugement démocratique.

C'est seulement dans un but de juste information et pour mettre en garde peut-être contre une certaine interprétation des statuts, que nous publions les explications de Thorel. Nous pensons qu'il aura la possibilité de les développer devant l'assemblée générale de son syndicat et que, de toute façon, ses droits de syndiqué seront sauvegardés dans une organisation que nous avons toujours considérée comme exemplaire pour la défense de la liberté syndicale.

Lettre ouverte à André Devriendt, secrétaire du Syndicat des Correcteurs

Nous vivons une bien singulière époque. Ta lettre du 7 janvier me notifiant l'irrecevabilité de ma candidature en témoigne, illustrant plus qu'il n'est besoin l'évidente dégradation de nos mœurs syndicales.

De Griffuelhes à Ségué, quelle dégringolade, mon cher confrère !

La Fédération du Livre naguère si fière de son indépendance politique et de ses traditions de franc-parler, n'échappe pas, elle non plus, à la règle. L'heure, je ne l'ai que trop compris, est à l'alignement ; c'est dire combien j'apprécie l'ironie du sort qui fait d'un militant anarchiste, le héraut involontaire du caporalisme le plus éhonté !

Toutes proportions gardées, je suis, quant à moi, quelqu'un dans le genre du vieil Henry Miller, « je n'aime pas être pris pour un con » ; ce qui revient à dire que je récusé formellement la décision du comité syndical sortant.

Si je me reporte, en effet, aux dispositions des articles 44 et 45 de nos statuts, je remplis bien toutes les conditions requises : je suis au pair de mes cotisations, j'ai seize années de présence au syndicat des correcteurs et mon passé syndical et corporatif est irréprochable. A ce propos, je défie quiconque de m'administrer la preuve du contraire.

J'ajoute, pour satisfaire aux exigences de l'article 45, que j'ai déposé ma candidature le 23 décembre 1976 et que j'exercerais régulièrement ma profession si mon employeur ne m'avait lock-outé depuis près de deux ans.

J'ai bien le sentiment en l'occurrence que c'est non pas mon passé qui est en cause mais bien plutôt mon présent. Or, et jusqu'à preuve du contraire, divergence d'opinion n'est pas délit et n'entache pas, que je sache, le passé corporatif d'un syndiqué qui n'a jamais été l'objet d'aucun blâme d'aucune sorte, surtout et, a fortiori, s'il s'agit, comme c'est le cas, d'une différence d'appréciation sur des faits qui appartiennent, non pas au passé mais au présent.

Opposant, je n'ai jamais cessé de partager le sort commun. N'ai jamais favorisé de quelque manière que ce soit les entreprises de l'« ennemi de classe ». Dois-je rappeler à ce propos que je suis toujours sous le coup

d'une poursuite judiciaire pour... vol et destruction de journaux ?

Mon présent est à l'image de mon passé. J'ai dit tout haut ce que bon nombre de nos confrères n'osaient penser tout bas dans le climat de démocratie populaire qui est devenu le nôtre, et, comble de la provocation par le secret du vote, j'avais des chances d'être entendu !

Dans ta lettre qui est un monument du genre, je retiens tout de même que j'ai le droit en tant que syndiqué d'avoir des positions qui ne sont pas nécessairement celles de l'état-major syndical mais qu'il m'est dénié tout droit de les faire valoir, quand bien même exprimeraient-elles la pensée d'un grand nombre de nos confrères.

Et puisqu'il est question de mes « positions et de mon attitude » dans le conflit du « Parisien Libéré », parlons-en, veux-tu.

Je n'ai jamais dissimulé en effet, et ce, depuis plus d'un an, combien une mesure de licenciement générale me paraissait souhaitable pour mettre un terme à un conflit qui n'a que trop duré et trop coûté aux uns et aux autres. Cela m'a valu en mon temps d'être traité de capitulard et de défaitiste. Il n'empêche que c'est vers une solution de ce type que nous nous acheminons maintenant...

Individualiste tout autant que réformiste, j'ai proclamé ma profonde aversion pour les manifestations processionnaires, les slogans imbéciles. A toi de me démontrer l'efficacité des happenings syndicaux sur la voie publique et leur influence sur l'évolution du conflit.

Soucieux de ma dignité, je me suis toujours refusé de me joindre au troupeau, d'aller faire la manche dans le hall des gares et d'importuner par des distributions intempestives de tracts des travailleurs plus mal lotis encore que les « grévistes » du « Parisien Libéré » dans leur ensemble.

Je me suis insurgé, comme je m'insurge encore, contre l'utilisation, la récupération à des fins politiques de ce conflit. J'ai protesté contre la notion d'agitateur appointé qu'on essayait d'introduire par le biais de la paie syndicale.

Bref, je ne t'apprends rien, toutes ces choses ont été dites « sur le tas », à l'intérieur de l'entreprise occupée, à la tribune de nos assemblées générales, dans les colonnes du « Bulletin des Correcteurs ».

J'ai mené mon modeste combat d'arrière-garde à visage découvert. Vous auriez pu à tout le moins me savoir gré de la franchise, de la loyauté de ma démarche et ne pas sombrer dans le grotesque en invoquant les articles 44 et 45 pour décréter l'irrecevabilité de ma candidature. C'est aussi une insigne malhonnêteté que d'affirmer en toute sérénité que mon passé syndical n'est pas irréprochable. Un peu plus d'imagination, que diable !

Les choses étant ce qu'elles sont, j'eusse mieux compris qu'on me convoquât pour me convaincre de l'incongruité de ma candidature eu égard à l'orientation actuelle de la Fédération du Livre...

Liberté d'expression, indépendance politique, dignité, ce sont là, pourrais-tu m'objecter, propos d'irresponsable. J'en ai bien conscience. J'en ai tellement conscience que je renonce d'un cœur léger au maintien de ma candidature que j'avais décidé au reçu de ta lettre dans un mouvement d'humeur et de vertueuse indignation.

Tout irresponsable que je sois, je ne suis pas moins lucide et m'imagine volontiers qu'il ne doit pas être particulièrement coton d'exercer des responsabilités à l'heure de la colonisation, où il n'y a plus de dialogue honnête possible entre les différentes composantes syndicales et la base.

Ma candidature, et vous l'avez fort bien compris, ne se voulait que valeur de test. Grâce à votre vigilance, ma tentative a tourné court, comme je m'y attendais, du reste. Vous ne me surprenez donc pas. Mais en me

faisant renoncer, vous m'offrez la possibilité de m'exprimer une dernière fois et mieux que j'aurais pu le faire s'il m'avait fallu confirmer ma velléité de candidature.

Pour moi, c'est sans regret que j'envisage mon éviction prochaine du circuit de la production car le temps n'est pas loin, non plus, où il faudra, comme dans les autres sections, exciper d'une carte du parti communiste pour avoir le droit d'exercer notre profession.

Ce sera la rançon du Monopole du Livre et c'est ici que je me permets de renvoyer ceux de mes confrères qui se prétendent encore libertaires, à une nouvelle méditation du « Discours de la servitude volontaire » de La Boétie qui fut, un temps, leur livre de chevet.

Loin de les supprimer, la démocratie a multiplié le nombre des tyrans !

Pierre THOREL.

« Au syndicat, les divergences d'opinion, souvent si subtiles, si artificielles, passent au second plan ; moyennant quoi, l'entente est possible. Dans la vie pratique, les intérêts priment les idées. Or toutes les querelles entre les écoles et les sectes ne feront pas que les ouvriers, du fait même qu'ils sont tous pareillement assujettis à la loi du salariat, n'aient des intérêts identiques. Et voilà le secret de l'entente qui s'est établie entre eux, qui fait la force du syndicalisme et qui lui a permis, l'année dernière, au congrès d'Amiens, d'affirmer fièrement qu'il se suffit à lui-même. »

Pierre MONATTE (1907)

Extrait du livre présenté par Colette Chambelland
Pierre Monatte : la lutte syndicale.

Le Raspoutine de la biologie

LA POLITISATION DES CHROMOSOMES (1)

Quelques lignes nécrologiques dans les *Izvestia* du 23-11-76 ont annoncé la mort à soixante-dix neuf ans de Trofim Denissovitch Lyssenko. S'il était mort vingt ans plus tôt, encore président de l'Académie d'agriculture soviétique (poste qu'il perdit en 1956), *Krouchtchev*, dont il flattait les caprices en matière agricole, aurait conduit le deuil. S'il était mort, vingt-cinq ans plus tôt, quand *Staline* vivait encore, son « génie » aurait été célébré dans toute l'U.R.S.S. ; et la presse occidentale, en toute objectivité, aurait salué, avec quelques réserves discrètes, un des plus éminents collaborateurs du « Père des Peuples ».

Ce n'est là qu'un nouvel exemple de la plaisante succession des jugements officiels et contradictoires — fréquente en U.R.S.S. — qui jettent du Capitole à la Roche Tarpéienne, les grands hommes... « provisoires » dont la brillante biographie figure dans l'Encyclopédie soviétique en des pages arrachées et détruites... quelques mois ou quelques semaines après leur composition. Il a fallu beaucoup plus longtemps pour éteindre la gloire de cet imposteur, ce « Raspoutine de la biologie » (selon *Sir Julian Huxley*, premier directeur général de l'UNESCO). Et il fallut, pour abattre cette statue, le courage exceptionnel de contestataires comme *Jaurès Medvedev* (en exil à Londres, frère de l'historien *Roy Medvedev* dont nous avons déjà signalé l'ouvrage anti-stalinien)... et l'académicien *Sakharov*.

Protégé par *Staline*, *Lyssenko* se débarrassa par une implacable terreur de tous ses contradicteurs. Pour usurper la place de président de l'Académie des Sciences agricoles, il fit déporter le fondateur de celle-ci, le savant *Vavilov* qui mourut en 1943, dans un camp du Goulag.

On reconnaît aujourd'hui (cf. *Le Monde* du 25-11-1976) que « les rangs des agronomes et des biologistes furent

décimés par ce sinistre laquais et bouffon stalinien. Nous, nous n'étions pas nombreux à dénoncer ce massacre des savants russes les plus incontestables (2). Il serait cruel de reproduire les articles... « déjectifs » de la presse occidentale, réduisant ces atrocités pires que celles de l'Inquisition, à une controverse entre biologistes sur les thèses de Mendel et les lois de l'hérédité.

Dans l'*Ecole Libératrice* (organe du S.N. des Instituteurs) un professeur de sciences expliquait ce terrorisme implacable, en se référant aux conflits de la guerre froide. *Lyssenko* représentait le... « socialisme oriental » en face du pseudo libéralisme américain. C'est comme on vous le dit ! Peut-être aurait-on protesté, à la rigueur... (oh ! en termes « objectifs » ! ?) contre les excès de *Lyssenko*... si on avait pu dénicher un savant américain, victime de la « chasse aux sorcières » ? Hélas ! On ne respectait pas toujours aux U.S.A. la règle de l'équivalence. Alors ! Il aurait été inconvenant de prononcer des condamnations... unilatérales !...

Qu'important d'ailleurs de vagues humanités scientifiques ! La vérité finit toujours par s'imposer. *L'Humanité* (24-11-76) reconnaît que « c'est un véritable monopole que *Lyssenko* et ses partisans exercèrent dans la biologie soviétique »... Etant donné en 1948 les conditions de la guerre froide... « dans notre pays et dans ce contexte les communistes se firent un temps les défenseurs aveuglés de conceptions erronées ».

On le reconnaît... avec vingt-six ans de retard... seize ans après l'éjection de *Staline* du Panthéon sovié-

(1) C'est Jean Rostand qui a accusé *Lyssenko* de politisation des chromosomes.

(2) Cf. dans la « R.P. » de janvier 1949, l'article de notre cher J.-D. Martinet : « La biologie au service de l'Etat totalitaire ».

tique... Soyons indulgents, que diable ! Le lyssenkisme, création stalinienne, ne pouvait être contesté... lorsqu'Aragon reconnaissait à Staline le pouvoir de remplacer avantageusement le soleil en nous éclairant la nuit comme le jour...

DE STALINE A JOSUE !

Bouffonnerie ! Nous ne rions pas pourtant. Car ce fut sur une piste sanglante qu'évoluèrent ces sinistres clowns. Ingénieur agronome, Lyssenko aurait réussi, lors de la grande famine russe de 1922, une opération de « vernalisation » (exposition de semences à une basse température pour en permettre la germination). Je n'ai aucune compétence en ce domaine. Ce qui paraît établi, c'est que Lyssenko en a tiré un système opposé aux lois de Mendel et à la théorie chromosomique de l'hérédité. Staline, omniscient par définition, avait décidé de transformer la nature... comme il avait bouleversé la linguistique et imposé sa stratégie militaire. Il lui fallait se débarrasser des biologistes et des généticiens indociles... comme il lui avait fallu liquider les chefs militaires... dont la valeur contrariait son infernale mégalomanie. Des millions de soldats soviétiques périrent, après l'agression de Hitler, afin de prouver qu'on ne pouvait avoir raison contre Staline...

Il était donc impensable qu'on osât commenter les résultats désastreux des expériences de Lyssenko et l'échec tragique de la politique agricole de Staline. C'est au nom du marxisme-léninisme que Lyssenko avait élaboré sa thèse de l'hérédité des caractères acquis — qu'aucun biologiste n'accepte aujourd'hui.

Cela suffisait pour clore tout débat : « ... Galilée fut justement condamné par l'Inquisition, parce qu'ayant affirmé que la Terre tournait autour du Soleil, il niait implicitement l'exploit de Josué qui, comme il est dit dans la Bible, avait arrêté le Soleil !

DES VIEILLES HISTOIRES A D'ACTUELLES ABERRATIONS !

Les jeunes ont paraît-il « ras le bol » de nos vieilles histoires. C'est possible. Mais si nos histoires sont vieilles... les hommes dont nous instruisons le procès... sont toujours en place.

Lyssenko avait perdu sa magistrature... mais il est mort dans son lit... et le lyssenkisme n'est pas officiellement répudié. L'Humanité reconnaît les erreurs passées... mais ce sont les mêmes... Kanapa... qui jugent aujourd'hui ce qu'écrivaient hier des Kanapa stalinisés jusqu'à l'os. Et la monstruosité d'un régime qui bafoue la science et persécute les savants au nom d'un Pouvoir omniscient parce qu'omnipotent demeure actuelle et ne se localise pas dans le temps.

C'est avec satisfaction que nous avons lu dans *Le Monde* du 25-11-76, une impitoyable et juste condamnation de Lyssenko par Jacques Amalric. Mais au-dessous, Albert Jacquard reconnaissant les erreurs (!?) de Lyssenko dont « l'aventure se termine dans l'abus de pouvoir et le bureaucratisme » oppose à celle-ci, celle des biologistes allemands qui, sous Hitler, partisans des lois de Mendel (ce qui implique l'accord de leur science et de la vérité) ont tiré de celle-ci des « fruits qui n'en ont pas moins été pires que ceux des élucubrations lyssenkistes.

Ainsi Lyssenko a commis des... « erreurs » en méprisant les lois de Mendel. Les biologistes allemands en s'y référant ont justifié des crimes. Il est véritablement inouï de juger les monstruosité hitlériennes et staliennes en se référant aux lois de l'hérédité. On ne pourrait à la rigueur invoquer celles-ci que pour expliquer l'existence de tels monstres. Et seule la psychanalyse nous permettrait de déceler la véritable motivation de ceux qui les ont fidèlement servis... jusqu'à ce qu'une mort trop tardive en ait purgé l'humanité.

LES MYSTERES DE L'HEREDITE

Certes l'hérédité soulève encore bien des problèmes dont les données sont des plus complexes, dont les

solutions sans doute provisoires facilitent une thérapie salutaire qui peut s'exercer efficacement même sur le fœtus, avant la naissance.

Les gènes dont chacun porte un ou plusieurs caractères héréditaires sont contenus dans les chromosomes, particules en forme de filaments apparaissant dans le noyau au cours des divisions cellulaires, en nombre constant et pair dans toutes les cellules d'un même individu et dans tous les individus de la même espèce. Le germe, ce sont les cellules germinales ou séminales portant les gènes. Depuis Weismann, les biologistes sont convaincus que le soma (tout ce qui ne fait pas partie de l'appareil génital) disparaît avec l'individu — tandis que le germe peut se transmettre de génération en génération.

Donc les caractères acquis pendant la vie, inscrits dans le soma ne se transmettent pas. Le nouveau-né aujourd'hui serait strictement identique au nouveau-né, issu de parents du Néandertal, ayant le même germe que le papa et la maman de 1976. Que ceux-ci n'en soient pas émus. Leur soma disparaîtra avec eux... mais dès sa première semaine de vie, leur enfant s'insère dans un milieu social qui — pour l'être humain — se substitue au milieu naturel.

Si ces vérités scientifiques bafouent Lyssenko et Staline, peuvent-elles justifier le racisme, en consacrant l'éternité du germe ?

Pense-t-on qu'il s'agit d'une sorte de patrimoine demeuré entier et inaltéré à travers les générations ? On a découvert la configuration d'un chromosome hélicoïdal, comparable à une échelle tordue à deux dimensions. 46 chromosomes humains contiennent environ 4 milliards de « barreaux » en ces... « échelles »... Les gamètes (cellules reproductrices) : le spermatozoïde pour l'homme, l'ovule pour la femme portent, pour « construire un enfant » des informations qui transcrites en langage humain nécessiteraient près de 1 000 dictionnaires. Il y a des millions de spermatozoïdes qui affluent vers l'ovule à féconder, mais un seul réussit à accomplir sa mission.

Ces nombres astronomiques éclairent le mystère de l'hérédité. Le père et la mère, porteurs d'un immense patrimoine héréditaire n'en utilisent pour procréer qu'une infime fraction (les intervalles dans les chromosomes mesurent 34/10 000 000 de millimètre — ce qui donne un ordre de grandeur pour l'ensemble du phénomène. « L'enfant, à sa naissance, hérite d'un complexe de potentialité de développement et l'expression ultime des mêmes facteurs héréditaires peut être remarquablement différente ». Au moment de la conception, le hasard (à défaut d'une autre explication) choisit ce qui sortira de ces possibilités infinies et — même formé des mêmes facteurs — les produits peuvent être différents.

Pourra-t-on agir sur les chromosomes avant la naissance et perfectionner ainsi la machine humaine, physiologique et intellectuelle ? C'est une éventualité admise par certains. Faut-il l'espérer ? C'est une autre histoire...

Ce ne sont là que des notions sommaires, insuffisantes et maladroites. Il faudrait insister davantage sur le fait que les individus et les peuples dépendent dans leur formation et leur évolution de facteurs géographiques et historiques, souvent plus efficaces que les facteurs héréditaires. Et ce sont des savants authentiques et incontestés qui ont établi que le racisme n'était qu'invention d'esprits malades, ou de politiciens diaboliques. A Hitler comme à Staline, il suffisait, pour consacrer leur pouvoir, de sorciers et de magiciens... de bouffons... précédant leurs bourreaux.

Et si des hommes de science ont pu servir les despotes, par vénalité ou lâcheté... on peut entendre, pour leur condamnation définitive, la noble sentence du Gargantua de Rabelais s'adressant à son fils Pantagruel :

« Sapience n'entre pas dans âme malivole, et science sans conscience n'est que ruine de l'âme ! »

Roger HAGNAUER.

-A-b-â-t-o-n-s-r-o-m-p-u-s-

OU VA LA CHINE ? — Au risque de répéter plus ou moins ce que d'autres ont dit, il me faut bien écrire quelques mots au sujet des événements qui ont suivi, en Chine, la mort de Mao. Staline n'avait jamais osé faire arrêter la veuve de Lénine, les successeurs de Mao ont osé emprisonner sa veuve. Il est vrai que Chiang Ching était autrement remuante que la pauvre Kroupskaïa. Donc, quatre dirigeants de feu la révolution culturelle ont été limogés, arrêtés, et accusés de tous les crimes contre-révolutionnaires possibles. Tout ceci s'est passé au sommet, entre dirigeants, il n'y a eu aucune explication politique sérieuse, et c'est seulement après coup que le peuple a été invité à manifester son approbation des mesures prises en son nom, et son indignation au sujet des méfaits accomplis par les quatre démons malfaisants. Et le peuple a manifesté, tout comme il l'aurait fait, mais dans un sens opposé, si Chiang Ching et ses amis politiques avaient triomphé.

Ici, en France, ces événements ont, paraît-il, provoqué quelques remous dans certains groupes maoïstes, où l'on se demande si ce qui se passe en Chine n'est pas la première étape d'un révisionnisme analogue à celui de l'URSS. Et l'on s'aperçoit que tout a été accompli sans discussion politique préalable. S'en serait-on aperçu si les anciens dirigeants de la révolution culturelle avaient eu le dessus ?

Quelles conclusions tirer de ces événements ? La révolution chinoise, jusqu'à preuve du contraire, me semble avoir fait progresser le peuple sur le plan matériel, au moins depuis la fin de la disette de 1961, et avoir aboli bien des coutumes réactionnaires. Mais au point de vue des méthodes de pensée, elle n'a fait que renforcer les tendances totalitaires du stalinisme. Dès maintenant, je pense que l'on peut dire qu'elle ne saurait être un exemple pour nous.

VIOLENCE EN THAÏLANDE. — On s'est indigné, à juste titre, des nouvelles qui sont parvenues du Cambodge, et qui ont prouvé que le régime des Khmers rouges n'a rien de commun avec la liberté socialiste.

Mais s'indigne-t-on autant du coup d'Etat militaire qui, en Thaïlande, a provoqué un massacre d'étudiants, et, comme l'a montré la télévision, a fait défiler ceux d'entre eux qui se sont rendus, à quatre pattes devant les officiers vainqueurs. On n'en a pas parlé bien longtemps. La violence réactionnaire est-elle moins haïssable que la violence stalinienne ? Certains le pensent. J'ai lu en Amérique, il y a déjà longtemps, je crois que c'était dans le « Reader's digest » que « la violence de droite est péché véniel, la violence communiste est péché mortel ». Soljenitsyne est du même avis, lorsqu'il reproche aux intellectuels occidentaux de gauche d'associer dans une même réprobation la violence des dirigeants de l'URSS et celle des dictateurs fascistes. Or, les uns et les autres s'entendent fort bien à l'occasion. Ainsi, la Thaïlande vient de livrer au Cambodge vingt-six Khmers dont deux enfants qui s'étaient réfugiés sur son territoire, de même qu'il y a peu de temps, le gouvernement réactionnaire de l'Iran a livré à l'URSS un pilote soviétique qui avait demandé à bénéficier du droit d'asile.

Non. La violence révolutionnaire est admissible lorsque son but est de briser la résistance de la classe exploitrice. Elle ne l'est plus lorsqu'elle fait régner la terreur et multiplie les massacres inutiles entre révolutionnaires même. La violence réactionnaire qui a pour objet d'empêcher la révolution n'est pas moins détestable. Il n'y a pas de différence à faire entre tortionnaires réactionnaires et staliniens.

J'en fais une cependant entre les jeunes révolutionnaires qui croient devoir employer de telles méthodes, et les réactionnaires dont le but final va à l'encontre du nôtre. Avec les premiers, il faut discuter, quand on le peut (en France, en tout cas, c'est faisable). Les autres, on ne peut que les combattre.

LA POLLUTION SE PORTE BIEN. — Mais pas ses victimes.

Il y a toujours un décalage, parfois très grand, entre l'actualité et la parution des nouvelles dans la R.P. Ainsi, la dernière fois que j'ai parlé de la pollution, mon article avait été rédigé avant que survienne la catastrophe de Seveso. Cette petite ville du Nord de l'Italie a dû être évacuée complètement, à cause de l'échappement d'un gaz toxique, la dioxine, provenant de l'usine Icmesa. Les villages voisins de Dieso, Seregno, ont dû également être abandonnés. Et l'on craint que les femmes enceintes qui se sont trouvées dans les quinze premières semaines de leur grossesse au moment où l'accident s'est produit ne donnent bientôt naissance à des enfants « pas tout à fait normaux ».

Or, il a été révélé que depuis vingt ans, l'entreprise Icmesa polluait la région, empoisonnant les eaux d'un torrent, malgré avertissements et procès intentés contre elle par les autorités milanaïses. On vient d'apprendre en outre que l'on a trouvé des traces de la dioxine, venue de cette usine, jusqu'à Milan. Ainsi, les capitalistes n'hésitent pas à intoxiquer une région, à mettre en danger la santé et la vie même de ses habitants, dans le but de conserver et d'augmenter leurs profits.

OU EN EST-ON AU MOYEN-ORIENT ? — La guerre du Liban semble enfin terminée.

Mais le pays est occupé par les troupes de la Ligue Arabe, syriennes en majorité. Et lasse de cette lutte fratricide, la population libanaise semble avoir accueilli ces soldats au casque vert sans déplaisir. Mais cela n'empêche pas la Syrie d'avoir une lourde responsabilité dans la tournure qu'ont pris les événements. Non seulement l'armée syrienne est venue au secours de la droite maronite, cette droite qui a massacré de façon si odieuse les Palestiniens du camp de Tall el Zaatar, mais à Damas même, trois Palestiniens ont été pendus. Des Palestiniens pendus en Syrie, ce pays qui se prétendait champion de leur cause ! Et j'ai constaté avec tristesse que les Syriens que j'ai rencontrés depuis lors approuvent leur gouvernement d'avoir agi ainsi : « Ce sont des bandits », disent-ils. Il suffisait donc que le terrorisme se produise sur leur territoire pour qu'ils le réprouvent. De même, ces Syriens soutiennent que l'intervention militaire de leur pays au Liban n'a eu d'autre but que d'empêcher les Libanais de se massacrer entre eux. Mais cette intervention n'a pas empêché la tuerie de Tall el Zaatar. Et on a vu se réaliser une alliance de fait entre la Syrie, la droite libanaise, et Israël, puisque dans le Sud du Liban, région musulmane chiite, les troupes israéliennes sont intervenues pour aider les Phalangistes. Et Israël n'a commencé de protester contre l'occupation syrienne que lorsqu'elle s'est approchée de sa frontière. Mais quand je signale à un Syrien cette alliance inattendue, il proteste vivement, prétendant que je m'égare.

Où veut donc en venir le Président syrien Hafez El Assad ? Annexer une partie ou la totalité du Liban ? Tel a pu être un projet sans lendemain, car les autres pays arabes s'y opposeraient. Briser les organisations palestiniennes qui n'acceptent pas la direction de la Syrie ? Ceci expliquerait que la représentation de l'O.L.P. soit contestée par le journal du Baath de Damas. Mais peut-être Assad croit-il le moment venu de liquider l'état de guerre avec Israël ? On ne pourrait que s'en réjouir, si dans cette affaire les Palestiniens n'étaient pas délibérément sacrifiés. Le malheur de ces derniers ne semble pas près de cesser. Va-t-on finir par les obliger à réintégrer la Jordanie du roi Hussein, leur massacrer lui aussi ? Ce ne serait pas une solution valable.

Mais il y a lieu de tirer des événements une autre conclusion. On est loin, très loin, de cette unité arabe dont on parle si souvent, et dont l'idée donne lieu de temps à autre à des projets que l'on ne réalise jamais de façon durable. Chaque Etat arabe poursuit sa propre politique, quand il n'est pas lui-même divisé, comme

l'est le Liban. De cette division, on ne voit pas venir la fin.

LA FOLIE DES GRANDEURS. — Certains chefs d'Etat africains — toujours les mêmes — continuent de faire preuve d'excentricité. Idi Amin Dahda, Président de l'Ouganda, s'est proclamé roi d'Ecosse ; il a, de plus, essayé en vain de faire enlever une femme, anciennement ministre de son gouvernement, en Angleterre où elle s'était réfugiée.

Bokassa, ex-Président de la République Centrafricaine, vient de se proclamer Empereur. De tels faits ne me font pas rire. Ils m'attristent, car ils donnent au monde une image de l'Afrique farfelue, qui permet aux nostalgiques de la colonisation de ricaner triomphalement.

Tout ceci est ridicule. Mais souvenons-nous qu'il n'y a pas tellement longtemps — c'était en 1852 — un Président de la République Française s'est, lui aussi, fait proclamer Empereur. Admettons que l'Empereur Bokassa est en retard d'un siècle sur la France.

EN LISANT MONATTE. — A plusieurs reprises, des camarades ont déclaré que ce que j'écrivais était en contradiction avec la pensée de Monatte. A tel point que j'en étais arrivé à me croire assez éloigné des idées du fondateur de la R.P. Or, je viens de lire « La lutte syndicale », recueil d'écrits de Monatte rassemblés par Colette Chambelland. Et j'ai constaté, avec plaisir, que sur tous les points essentiels, les positions de Monatte n'étaient pas en contradiction avec celles que j'exprime habituellement. Je ne prétends pas, certes, être toujours d'accord à cent pour cent avec lui. Quiconque formule des idées personnelles ne peut les faire coïncider exactement avec celles d'un leader quel qu'il soit. Ainsi, Monatte était certainement plus purement syndicaliste que moi ; pour lui, le syndicat était plus important que le parti, alors que pour moi l'un est aussi important que l'autre, chacun dans son domaine. En outre, il était plus ouvriériste : j'ai été un peu surpris, par exemple, de voir le peu d'intérêt qu'il semblait manifester, rétrospectivement, pour l'affaire Dreyfus. Mais en suivant l'évolution des positions révolutionnaires de Monatte, je ne vois pas de désaccord vraiment fondamental.

Venu au mouvement ouvrier avant la guerre de 1914, il soutient le syndicalisme contre la politique. A cette époque, le syndicalisme, en France, sauvegardait l'idéologie prolétarienne en s'écartant d'un mouvement politique socialiste qui s'enfonçait lentement mais sûrement dans l'opportunisme. C'est cette glissade vers l'abîme, qui devait conduire à l'union sacrée avec la bourgeoisie pendant la première guerre mondiale, que condamnait Monatte, et aucun révolutionnaire ne saurait l'en désapprouver. Il fut opposé à la défense nationale et, quand éclata la révolution russe, il la salua avec enthousiasme. Et pourtant, en Russie, le syndicalisme ne jouait pas un grand rôle, la révolution était politique, animée non par des syndicats, mais par des Soviets dans lesquels s'affrontaient plusieurs partis se réclamant du socialisme.

Par souci de lutter contre l'opportunisme, Monatte approuva les vingt et une conditions d'adhésion à l'Internationale Communiste.

Je lis page 188 :

« On parle toujours des vingt et une conditions imposées alors par Moscou comme d'une médication inhumaine, pour ne pas dire scandaleuse. Je n'étais pas au parti, mais elles me parurent à ce moment toutes naturelles. Le parti français avait vraiment besoin de se mettre à un régime assez strict pour devenir un parti ouvrier révolutionnaire. »

Monatte adhéra lui-même au Parti Communiste en 1923. Mais il fut parmi les premiers à s'apercevoir de la dégénérescence de l'Internationale Communiste, et fut exclu dès 1924. Par la suite, en de nombreuses occasions, il opposa la révolution de Lénine et Trotsky

à la contre-révolution de Staline. Ainsi, on peut lire page 203 :

« Lénine mort, Staline mettait la main sur l'appareil d'Etat russe et sur tous ses organismes de propagande. »

Page 202 :

« La révolution russe faisait place à la contre-révolution et le bolchevisme était dévoré par le stalinisme. »

Il dit d'un réformiste, page 196 :

« Pour un peu, lui et ses amis auraient été reconnaissants à Staline de les avoir vengés des attaques que leur avaient infligé dans le temps Lénine et Trotsky. »

Nulle part, dans ce livre, Monatte n'attaque Lénine ni Trotsky, nulle part il n'attaque le bolchevisme, mais il condamne partout la déviation stalinienne.

Je n'ai non plus trouvé aucune phrase faisant penser qu'il avait renoncé à la révolution anticapitaliste.

Page 270, je lis :

« Oui, cette éducation est nécessaire, mais nous ne la ferons qu'en changeant les hommes de climat, en les sortant de la pourriture du régime capitaliste. »

Et page 278 :

« L'Europe n'a pas le choix, nous dit-on. La domination russe ou la domination américaine. Le knout ou le talon de fer. Merci bien. La classe ouvrière n'a de goût ni pour l'un ni pour l'autre. Elle sait que l'histoire lui offre d'autres solutions. »

Jamais Monatte ne sombre dans le réformisme. Quand se produit la nouvelle scission syndicale, en 1948, il pense qu'il faut adhérer à F.O., mais sans se faire d'illusions sur la valeur de cette centrale. Page 197 :

« Où Hébert voit-il la classe ouvrière ? A F.O. ? Elle n'en représente qu'un bien petit morceau. Hélas ! la classe ouvrière est brisée en morceaux plus ou moins gros. Un syndicaliste révolutionnaire, qu'il soit à l'une ou l'autre des centrales existantes, devrait se réjouir que la Fédération de l'enseignement ait maintenu son unité grâce à l'autonomie. Dans la pénible situation présente, elle rend ainsi à la classe ouvrière un grand service : elle lui sert d'exemple. »

Il y aurait encore bien d'autres citations à faire. Mais il faut se limiter. Sur toutes ces questions, je me sens très proche de Monatte, il me semble que je suis d'accord avec lui au moins sur l'essentiel. Peut-être pourra-t-on opposer d'autres textes de lui à ce que j'ai dit ou écrit sur quelque point particulier, mais après avoir lu ce livre, je ne vois pas en quoi on peut déclarer que mes idées sont d'une autre nature que les siennes.

Jacques GALLIENNE.

« L'Etat totalitaire russe, en procédant à une industrialisation forcée, a créé un vaste prolétariat. Un prolétariat qui sent profondément l'oppression matérielle et morale que fait peser sur lui depuis des dizaines d'années la nouvelle classe des exploités venus du parti. Il cherche depuis longtemps déjà les voies de sa libération. Il les trouvera. Les grèves des camps de concentration de Vorkuta et d'ailleurs, les mouvements de Berlin-Est, de Tchécoslovaquie, de Pologne, de Hongrie, les soubresauts du couvercle de la marmite stalinienne sont des signes qui ne trompent pas. Le vaste prolétariat russe réglera son compte à ces exploités d'un nouveau genre. »

Pierre MONATTE
(Trois scissions syndicales - 1957)

Extrait du livre présenté par Colette Chambelland :
Pierre Monatte : la lutte syndicale.

VERS UNE RÉCUPÉRATION DES LUTTES URBAINES OU VERS UN SYNDICALISME DE L'HABITAT

La multiplication des associations et comités de défense de toutes sortes (on en comptait plus de 22 000 en France, en 1976) a incité le groupe « Echange et Projets » de J. Delors à proposer une Confédération des Associations destinée à les officialiser, à les légitimer. De son côté, le Pouvoir, inquiet de cette prolifération « sauvage » se préoccupe de récupérer les associations de défense en les institutionnalisant.

Le Président de la République déclarait au journal *Le Point*, en mai 1975 : « Il faut organiser l'expression des habitants ». En réalité cette organisation fait déjà l'objet d'études très poussées dans les milieux gouvernementaux comme en témoigne ce rapport de M. Delmon, Président des Houillères du Nord - Pas-de-Calais, membre du Conseil Economique et Social, où l'on peut lire : (1)

— Déjà dans le passé, il a été nécessaire de favoriser les mécanismes de représentation qui se situent en dehors du schéma classique de la démocratie représentative. C'est ainsi qu'il a été jugé nécessaire d'accepter le développement du syndicalisme pour défendre les intérêts des citoyens en tant que travailleurs. Il s'agit aujourd'hui d'accepter le développement d'associations pour défendre les intérêts des citoyens en tant qu'usagers, consommateurs, habitants. »

M. Delmon propose « d'intégrer toute cette énergie dans le cadre des objectifs de la société libérale avancée », de « stimuler et d'organiser » le volontariat, de former des « responsables », mis à la disposition des associations, des techniciens « capables de transcrire les réactions du public dans des ébauches de contre-projet ».

Autrement dit, il s'agit d'organiser la contestation. Comme l'écrivait Jean Cocteau à propos de tout autre chose, mais ceci s'applique parfaitement à cette volte-face du Pouvoir : « Puisque ces événements nous dépassent, feignons d'en être les organisateurs ».

Ce que tout pouvoir craint particulièrement, c'est le spontanéisme, le débordement des cadres structurant la société. Il en est des comités de quartiers, comme des comités de soldats, comme des comités de prostituées, comme des grèves sauvages. Deux attitudes possibles pour tout pouvoir face aux soviets : l'offre de places dans l'administration ou Cronstadt.

Déjà à Lyon, à Marseille, les mairies ont tenté d'« organiser » la contestation, de la transformer en « concertation ». Certaines associations qui aspirent à devenir « représentatives » ont répondu à cette main tendue et se sont réunies, à Marseille, puis à Paris, pour constituer un « carrefour national des comités de quartiers » et pour établir un « statut de la participation ».

La tentation est grande puisque les comités de quartier doivent, de toute manière, être sans cesse à la recherche d'une double reconnaissance de représentativité : vis-à-vis des habitants qui n'ont pas toujours envie de se mobiliser et vis-à-vis des pouvoirs publics qu'il faut convaincre que l'on est représentatif. Les comités de quartier doivent d'une part insister auprès de leurs mandants sur la nécessité de ne formuler que des revendications « réalistes », « sérieuses » « acceptables » par les pouvoirs publics, afin de ne pas être repoussées dès les premières tractations ; d'autre part, une fois les pouvoirs publics « accrochés », elles sont amenées à surestimer leurs effectifs (parfois ridiculement faibles). C'est ce que François Bonnier appelle le « bluff de la représentativité » auquel il reconnaît d'ailleurs la vertu d'être un élément dynamique (2).

(1) Cité par Libération, 19 mai 1976.

(2) François Bonnier, *Les pratiques des associations de quartier et les processus de « récupération »*, « Espaces et Sociétés », n° 6-7, juillet-octobre 1972.

Les responsables municipaux ne sont en général pas dupes de ce bluff et préfèrent de beaucoup discuter avec quelques responsables d'associations de quartiers, avec lesquels ils finissent par tisser des liens amicaux que de subir les assauts de mobilisations de masse. Les tractations et démarches personnelles de quelques représentants des associations de quartier sont, par ce fait, souvent plus couronnées de succès, que les manifestations de rues. Il est aussi facile au pouvoir municipal de favoriser une association de quartier « compréhensive » que d'étouffer une association jugée « irrécupérable ».

« Il est fréquent qu'un tel comité jugé trop agressif ou trop politisé soit totalement ignoré par la mairie — lettres sans réponse, demandes sans suite. Tel autre bénéficie de la présence d'un conseiller municipal à ses réunions... (2).

Le but du pouvoir est de détourner les associations d'habitants de leur action revendicative et de les pousser vers une fonction « animatrice ». Pour cela, on procède à une sélection préalable, en éliminant les associations gênantes par un refus de les considérer comme représentatives et en favorisant les associations « compréhensives » en leur accordant des subventions. S'il n'existe, dans tel quartier, qu'un comité « sauvage », on le doublera par une association « animatrice » subventionnée par la mairie.

Autrement dit, si les municipalités « souhaitent » la participation des habitants aux problèmes de l'aménagement urbain ce n'est pas sans voir dans ce corps intermédiaire un adversaire possible, voire un substitut. En réalité, les pouvoirs municipaux et nationaux, placés devant le fait de ce débordement populaire, tentent de créer, au sein des associations « sauvages » de nouvelles instances représentatives, de transformer les « meneurs » en « animateurs », donc de les intégrer et d'en faire même des « agents de contrôle de l'aménagement urbain ».

— Il va donc s'agir pour les municipalités de convaincre les associations ou comités de s'engager dans une démarche technocratique utilisable. Pour cela, les municipalités disposent encore d'un moyen très efficace : le *quasi monopole de l'information* en matière d'urbanisme et d'aménagement ».

L'association de quartier, si elle ne peut bénéficier de « fuites » (et les groupes gauchistes s'emploient à organiser ces « fuites » sans lesquelles aucune action des comités de quartier ne pourrait être opérative) est à la merci du bon vouloir de la municipalité quant à la diffusion des informations.

Verrons-nous apparaître un marginalisme officiel ? Seul un véritable syndicalisme de l'habitat, mais un syndicalisme partant de la base et non récupéré par les classes moyennes, comme le sont souvent actuellement les comités de quartiers considérés par le pouvoir comme « représentatifs », nous paraît offrir des garanties à la fois de représentativité populaire et de crédibilité auprès du pouvoir.

Michel RAGON.

« Dans un pays comme la France, je ne sais qui, de la politique ou de l'insurrectionnalisme, a fait le plus de mal, non seulement au mouvement ouvrier, mais au véritable esprit révolutionnaire. L'une et l'autre détournent de l'action syndicale. L'une fait espérer paresseusement d'un Parlement le salut et l'émancipation ; l'autre l'attend d'un coup de force toujours imminent, qui ne vient pas, mais qui, s'il venait, serait impuissant à rien donner. L'une et l'autre sont des corrupteurs et des mangeurs d'hommes. »

Pierre MONATTE (1913)

Extrait du livre présenté par Colette Chambelland :
Pierre Monatte : la lutte syndicale.

CHRONIQUE DE L'UNION DES SYNDICALISTES

POUR UN CONTRE-PLAN OUVRIER

J'avais écrit dans ces colonnes qu'il faudrait opposer au plan de M. Barre un contre-plan ouvrier. Un vieux militant ami m'écrit pour me dire que c'est sur ce clou-là qu'il faut taper, qu'il faut répandre ce mot d'ordre. Il est bien évident qu'il ne nous appartient pas de construire ce contre-plan, encore que ses lignes principales pourraient se dégager des propositions faites depuis longtemps par plusieurs rédacteurs de cette revue. C'est le travail des syndicats, des fédérations et confédérations, mais la voix de la base — dans la faible mesure où on l'entend encore — doit pousser à cet effort constructif.

On nous dira qu'on ne nous a pas attendus et que le travail est fait. Sans doute, il y a des revendications qu'on peut considérer comme déjà inscrites dans ce plan ouvrier, mais il devrait se présenter comme un ensemble cohérent orientant toute l'action syndicale d'aujourd'hui et, peut-être, faisant pression demain sur d'autres gouvernants.

La CFDT a, croyons-nous, commencé cette tâche. Quant à la direction de la CGT, elle prétend l'avoir achevée ! M. Giscard d'Estaing ayant dit, dans son allocution de Chamalières, que personne, en face du plan Barre, n'avait proposé autre chose. Séguy a réagi aussitôt ; il a dit aux téléspectateurs que la délégation de la CGT avait longuement exposé à M. Raymond Barre les propositions de sa centrale. Ce qu'il nous en a dit était trop succinct ; nous en avons retenu : l'augmentation de la demande intérieure pour relancer l'économie nationale. Ce n'est pas forcément faux. Pourquoi faut-il que ces grandes déclarations aient toujours cette note démagogique qui marquent les programmes de la direction unique PCF-CGT ? Mais Giscard d'Estaing trompait ses auditeurs quand il leur disait qu'on n'opposait rien à son plan cahotique. Bien entendu, si l'on ne veut rien toucher à ce qu'il appelle « le libéralisme avancé » c'est-à-dire au conservatisme capitaliste, il n'y a rien d'autre à proposer que ces remèdes qui, comme disent les médecins, traitent les symptômes et non les causes. C'est à celles-ci — et elles sont structurales, comme on dit aujourd'hui — qu'il faut s'attaquer. M. Barre n'y songe pas. Son plan aura le sort de ceux de ses prédécesseurs, Giscard en tête. Que ces messieurs nous expliquent donc comment ils comblent le déficit extérieur et le déficit intérieur — car il faut bien les combler ? Ils nous parleront ensuite, s'ils le peuvent encore, de leur lutte contre l'inflation.

Le contre-plan ouvrier devrait mettre en priorité l'emploi, le plein emploi de la main-d'œuvre. Avant l'inflation ? Oui, avant l'inflation. On nous assure que celle-ci est la cause de tout le mal, y compris du chômage. On ne nous explique pas clairement pourquoi. L'Allemagne fédérale a un faible taux d'inflation, moins de 5 %, mais elle compte un million et demi de chômeurs. L'O.C.D.E. (Organisation de Coopération et de Développement Economique) prévoit pour la nouvelle année une diminution possible de l'inflation, mais une aggravation certaine du chômage. C'est donc que les deux phénomènes économi-

ques ne sont pas liés (ou alors ils le seraient en raison inverse l'un de l'autre).

Le plein emploi d'abord. Sans doute pour cela des mesures ponctuelles pour parer au plus pressé : création d'emplois dans la fonction publique, là où leur pénurie est gravement ressentie par les usagers ; stages de formation professionnelle des jeunes dans la grande industrie et, en premier lieu, dans le secteur nationalisé. Mais à moyen terme, la solution qui va de pair avec le développement industriel, est la *réduction du temps de travail*. L'augmentation de la productivité doit entraîner la diminution de la peine des hommes au travail. Du travail pour tous, mais moins pour chacun.

Au sujet de la revalorisation du travail manuel sur laquelle on a fait des rapports — et surtout cela jusqu'à maintenant — on a parlé du « travail posté », celui qui est lié à une production continue et qui exige actuellement trois équipes de huit heures. On a mis en évidence les graves conséquences physiologiques et psychiques de ce genre de besogne asservie.

Eh bien ! dans les cas où cette production continue est encore estimée nécessaire, faisons quatre équipes de six heures. Les « nuisances » ne seront pas supprimées, elles seront atténuées.

Bien entendu, si l'on joint à cette revendication primordiale la garantie du salaire, le patronat va crier qu'on l'écorche et qu'on veut sa mort. A plus ou moins long terme sa crainte est justifiée. En attendant, il a encore de beaux jours devant lui. Pourrait-il nous dire quelle est la durée du travail, quels sont les salaires et quels sont pourtant les profits dans les grosses boîtes américaines ? On lui montrerait s'il insiste que la revendication ouvrière est un des moteurs du progrès industriel.

CHIRAC : FAIRE DU NEUF AVEC DU VIEUX

Ce « rassembleur » est un de ces « énarques » aux dents longues que l'on trouve aujourd'hui à tous les carrefours. Ils ne manquent pas à la gauche dont les lendemains pourraient chanter pour eux. Même physiquement, celui-ci ne déguise pas sa mâchoire de squalo : regardez-le quand il parle ! Il est peut-être parti pour faire une grande carrière. Il a bien commencé en trahissant son compagnon Chaban-Delmas qui ne lui pardonne rien. Il en a été payé immédiatement par le poste de premier ministre. C'était trop bien payé et ce fut une des grandes erreurs politiques de Giscard d'Estaing. Ce dernier goûte le fruit amer d'une seconde trahison de Chirac.

Qui peut-il « rassembler » pour le moment (nous répétons : pour le moment), sinon la droite traditionnelle qui demande toujours un chef ? Celui-ci promet, à coups de gueule, de sauver les sièges de députés inquiets et s'il n'y parvient pas, de diriger une opposition musclée.

Bien entendu, ce rassembleur, ce sauveur se défend comme un beau diable d'être classé à droite. Tous les démagogues de son type ont toujours refusé l'étiquette, y compris et surtout les « caudillos » du

genre fasciste. Leurs « rassemblements » furent toujours « populaires » et ils avaient un programme « social ». Chirac en a un qu'il prétend novateur mais qui est déjà mangé aux mites. Il l'a exposé dans son discours de Strasbourg. On y a retrouvé le vieux machin de l'association capital-travail, de la participation, appelée maintenant pour faire neuf la « co-organisation » !

Il y a pourtant une chose que nous retenons dans ce discours trop connu : Chirac a dénoncé « *le mythe du socialisme autogestionnaire* ». Tiens ! lui aussi. Il rassemble là, sans le vouloir, des compagnons inattendus. Mythe, utopie, billevesée ! aucune pierre n'aura manqué, et de tous les côtés, contre cette autogestion qui n'est pas autre chose que l'objectif constant du syndicalisme révolutionnaire. Grâce à Chirac et à d'autres, nous saurons en tout cas sur quelle route continuer à marcher fermement.

ALLIONS-NOUS L'OUBLIER ?

Nous avons donc laissé passer l'année 76 sans dire qu'elle marquait le soixante-dixième anniversaire de la Charte d'Amiens ! Georges Ségué nous a rappelé à l'ordre. J'apprends qu'il a salué la fameuse charte du syndicalisme « de masse et de classe » dans « *l'Humanité* » du 17 novembre. Je l'apprends grâce à « *L'Ecole Libératrice* », organe du Syndicat National des Instituteurs, dans une partie réservée à l'éducation de ses jeunes adhérents.

Emporté par son élan, Ségué aurait même affirmé que « la CGT est la seule centrale syndicale à avoir marqué les 70 ans de la Charte d'Amiens ». Il y a évidemment plusieurs façons de l'honorer. On peut la saluer comme une vieille dame qui fut belle en son temps. On peut aussi lui être fidèle dans la pratique syndicale quotidienne et dans la conception du syndicalisme ouvrier qu'elle a définie brièvement mais clairement, une conception d'un syndicalisme à la fois réformiste et révolutionnaire, non pas l'un contre l'autre, mais dans une fusion réelle de l'un et de l'autre, comme deux aspects inséparables à tout instant de la lutte de classe, comme deux formes d'une même action. Ceux qui ont cette fidélité-là n'ont pas besoin de la saluer spécialement pour ses soixante-dix ans parce que, pour eux, elle est toujours aussi jeune et vivante, parce que, pour eux, les idées qu'elle exprime et la stratégie qu'elle détermine sont toujours actuelles, au moins aussi actuelles qu'elles l'étaient quand la fameuse charte fut approuvée, à une écrasante majorité, au congrès de la CGT, à Amiens, en 1906.

C'est là où nous ne sommes plus d'accord avec Ségué qui salue la Charte d'Amiens comme une morte et qui ne craint pas d'écrire, en distorsion complète du texte et des faits, qu'elle conduisait à l'isolement du syndicat loin des forces populaires et à l'isolement des militants syndicaux, coupés de la classe ouvrière ! Il s'agissait au contraire de les y maintenir.

« *L'Ecole Libératrice* » a eu bien raison de republier les textes, d'ailleurs fort courts, des deux motions d'Amiens, celle qui fut approuvée par 830 voix contre 8 et qui devint « la Charte d'Amiens » et celle qui fut repoussée par 774 voix contre 34 et qui préconisait une liaison organique entre les syndicats et le parti. La première associe, on le sait, « l'œuvre revendicative quotidienne » et l'action pour « l'éman-

ciation intégrale par l'expropriation capitaliste », et cela indépendamment des partis et des sectes. « *L'Ecole Libératrice* » a encore raison quand elle affirme que, dans la conception que les dirigeants de la CGT ont aujourd'hui, ce n'est pas la Charte d'Amiens qu'ils auraient votée, mais la motion qui lui était opposée par les « guesdistes » du Nord et dont les syndicalistes de 1906, dans leur grande majorité, n'ont pas voulu.

Toute la théorie et toute la pratique du mouvement ouvrier sont contenues dans le texte si bref et si dense de la Charte d'Amiens. Il y aura bien des gens pour nous dire qu'en nous attachant à ce document vieux de soixante-dix ans, nous sommes « dépassés ». Ils nous font rire au milieu des débris de leurs constructions idéologiques et de leur pratique détestable. Ils nous feraient rire si nous oubliions le coût humain de leurs tristes expériences. Qu'importe si d'autres mains que les nôtres ramassent le flambeau de la Charte d'Amiens ; c'est celui de l'indépendance et de la liberté ouvrières !

R. GUILLORE.

ÉCOLOGIE ET SYNDICALISME

L'HUMANITE SE SUICIDE

Les systèmes industriels capitalistes — capitalisme privé ou capitalisme d'Etat — assassinent les hommes. La pêche industrielle empêche la reproduction des poissons, l'agriculture industrielle stérilise les sols ; l'industrie actuelle pollue notre eau, notre air, notre cerveau, notre cœur. Le summum de cette folie suicidaire est atteint avec les centrales nucléaires, qui poussent tels d'énormes champignons vénéneux. Les individus s'adaptent plus ou moins douloureusement aux pollutions « classiques », mais la radioactivité issue des centrales nucléaires : dans l'eau, dans l'air, concentrée tout au long de la chaîne alimentaire : l'être humain ne la supportera pas. C'est l'humanité tout entière qui est menacée de mort, et à brève échéance.

Le tout aggravé par une surpopulation effrayante : 4 milliards aujourd'hui ; en l'an 2000 on prédit 7 milliards d'humains, et les prédictions sont toujours dépassées, hélas ! par une démographie galopante.

Est-ce le moment de gaspiller toutes les ressources de la terre, de la rendre inhabitable... invivable...

UNE RECONVERSION NECESSAIRE

Le capitalisme est en crise. Il est structurellement incapable de la surmonter sans sacrifier la population. L'U.R.S.S. nous démontre qu'il n'y a pas d'alternance étatique. Dans les pays de l'Est la misère existe (sous-alimentation particulièrement cruelle en Pologne) car, sous Staline et ses successeurs, l'agriculture a été, est toujours, sacrifiée à l'industrie lourde.

Alors ? Une solution réaliste, quoiqu'en disent certains, consisterait en une restructuration, une reconversion totale de l'économie.

Et cela, seuls les syndicats peuvent le faire, des syndicats, libérés de toute tutelle de parti, peuvent dynamiser et concrétiser cette transformation. Le temps des complexes industriels est révolu. Il faut construire une multitude de coopératives ouvrières, les disséminer en ateliers de production.

Et c'est loin d'être irréalisable, un exemple de reconversion rapide d'un appareil de production nous est donné par 1914 lorsque des usines textiles se mettaient à produire des obus en un mois ; lorsque toute l'industrie civile a été reconvertie en industrie de guerre en dix-huit mois.

Ce serait le rôle des syndicats ouvriers d'aider les chômeurs à créer ces coopératives ; et de pousser les grévistes à transformer les usines au bord de la liquidation en coopératives de production.

PRODUIRE ? COMMENT ?

Des coopératives, des ateliers de production, oui ; mais pas pour produire les mêmes aliénations mentales et physiques que le capitalisme.

Les technologies douces nous apportent une solution réaliste :

— « elles se veulent dans leur conception comme dans leur emploi respectueuses des équilibres écologiques des milieux où elles opèrent ;

— elles sont dans leur dimension, comme dans leurs usages à l'échelle des structures communautaires et conviviales » (Gueule Ouverte du 17-11-76).

Le système capitaliste commence par polluer sans vergogne, pillant impunément notre air, notre eau, arrachant les arbres, indispensables pourtant à la vie des hommes, enfin tuant définitivement des espèces entières d'animaux. Il pollue pour son profit, et maintenant, il a trouvé une nouvelle forme d'exploitation il dépollue (très peu et très mal d'ailleurs). La solution n'est pas de dépolluer : la solution consiste à ne pas polluer du tout.

Les technologies douces évitent la destruction de notre écosystème : par exemple en utilisant l'énergie solaire et éolienne. L'utilisation de ces énergies ne permet aucune centralisation. Ces énergies ne sont compatibles qu'avec des ateliers de production décentralisés : des entreprises à l'échelle humaine.

PRODUIRE ? MAIS QUOI ?

Produire des chars d'assaut et des Concorde, produire des montres de luxe est exclu : bien évidemment ! et nous ne nous en porterons que mieux.

Des petites coopératives ouvrières peuvent construire des chauffe-eau solaires, des roues éoliennes, des maisons solaires..., etc., tous biens compatibles avec une restructuration économique et sociale. D'autres peuvent récupérer le papier en refaire de la pâte à papier et du papier de récupération : enrayant par là la destruction aberrante de la forêt. D'autres récupérer le verre..., etc., et bien entendu, produire des objets, des vêtements durables. Les capitalistes accélèrent volontairement l'obsolescence de leurs produits (ampoules électriques, vêtements, appareils divers...).

Il faut donc survivre : en premier lieu combattre et STOPPER la construction des centrales nucléaires. Consacrer une grande énergie humaine : recherche et matière grise à neutraliser les monstres déjà construits ; et surtout à résoudre le problème infernal des déchets radioactifs immortels déjà créés.

Mais vivre, survivre ne suffit pas : il faut aussi BIEN vivre : et, pour cela, comprendre que l'écologie est par essence même la structure d'une société humaine, décentralisée, fédéraliste, autogestionnaire, en un mot : anarchiste.

BERNARD et YVETTE.

PARMI NOS LETTRES

Hommages à Louzon

de R. CROZE (Paris) :

Perte irréparable que celle de notre vieux Louzon. L'ancienne équipe disparaît petit à petit.

Je souhaite vivement que la relève se fasse et que notre « R.P. » continue dans la voie du syndicalisme révolutionnaire.

de ROESSEL (Paris) :

C'est avec tristesse que j'apprends la mort de Louzon par le numéro de novembre de la « R.P. ».

C'était un vrai maître à penser souvent à l'encontre de ses conclusions. C'est cela la « R.P. ».

Et le vrai sens de la Révolution prolétarienne est à trouver entre le totalitarisme et l'embourgeoisement.

de B. GIAUFFRET (Nice) :

Parlant de la vie et l'œuvre de Louzon j'ai évidemment simplifié. Il fallait le faire ou bien ressusciter des discussions inopportunes.

Si me relisant, je regrette une omission, c'est de ne pas avoir donné l'explication de son pacifisme inattendu à propos de « Paix Immédiate ». Il avait signé ce tract parce que, à son avis, le pacte germano-russe devait fatalement amener la défaite française et le totalitarisme en France.

Cette explication est du même esprit que celle donnée à propos de son attitude durant la Première Guerre mondiale. Et il ne s'agissait point là d'une justification apportée après coup.

Dans une longue lettre adressée à Louzon le 28 mars 1917 (signature illisible) j'ai trouvé ces jours derniers :

... « Je suis pleinement de ton avis. L'établissement d'une hégémonie allemande serait un désastre pour le socialisme. ».

Il est clair qu'en 14 comme en 39, Louzon pense à sauvegarder les libertés des pays à démocratie — même bourgeoise.

Il est non moins clair que lorsqu'une Révolution s'affirme en Russie comme au Vietnam en passant par l'Algérie et Cuba, Louzon est pour les Révolutions contre

les démocraties bourgeoises. Il persistera dans sa ligne malgré toutes les déconvenues et sa dernière lettre dit encore son espoir.

On peut ne pas le partager. On ne peut nier la logique de la vie d'un révolutionnaire comme Louzon.

LES PLUS GRANDS PROBLEMES

de Jean DUPERRAY (Loire) :

Dans le numéro consacré à un chercheur comme Robert Louzon il est réconfortant de retrouver dans la chronique de Jacques Gallienne, en un seul tour d'horizon, l'évocation de tous nos plus grands problèmes, et même de ceux que nous avons un peu tendance à sous-estimer. — Le réformisme empirique peut-il suffire à résoudre au jour le jour ceux que nous posera en termes de pollution, de destruction de la nature, de crises et de guerres, l'inéluctabilité d'une révolution, permanente d'ailleurs, et qui ne sera, de toute façon, pas celle que nous voulons, mais l'une de celles qui nous seront imposées. — Comment, autrement, pourrait se résoudre la contradiction, permanente elle aussi comme l'envers d'une même médaille, entre la nécessité d'extension ininterrompue du capitalisme dont la capacité illimitée ne peut s'exercer que sur des quantités limitées ? — Les alternatives envisageables seront-elles : socialisme ou barbarie ou socialisme et barbarie ? Peut-on concilier, dans cette prévision, capacité révolutionnaire de lui faire face et réformisme revendicatif immédiat ? — Jacques Gallienne pose très bien ces questions... mais une autre se pose également : Le remède essentiel à nos insuffisances à leur propos est-il vraiment dans la concertation entre la politique d'un grand parti socialiste, considéré d'ailleurs comme encore à venir, et le mouvement syndical — en admettant que des concertations de ce type soient, maintenant, en cas de nécessité, impossibles — voire dans une certaine remise en question — une fois de plus — de la notion d'indépendance du syndicalisme, devant laquelle Gallienne paraîtrait regretter les pourtant contestables réussites du travaillisme britannique, entre autres ? — Ce sont là des questions auxquelles j'essaierai peut-être de répondre. J'avoue toutefois être assez déconcerté par la différence de dimension entre la dernière de celles soulevées par notre camarade et les précédentes, qui l'auraient motivée. Je ne vois même pas comme évidente la relation entre elles.

LETTRE D'AMÉRIQUE

La victoire, modeste, de Jimmy Carter aux élections présidentielles américaines le 2 novembre 1976, indique les limites du pouvoir des propagandes qui s'étaient déchainées sur les ondes et dans la presse, dans les dernières semaines d'octobre pour essayer d'assurer la réélection de Gerald Ford. Cette victoire électorale représente une sorte de revanche des faits, des chiffres et permettra, peut-être, de hâter la réfutation de certains mythes qui fleurissent aux Etats-Unis ainsi que dans la plupart des sociétés industrielles modernes. On peut en identifier au moins trois qui nous concernent tout particulièrement. Le premier consiste à affirmer que les travailleurs manuels non spécialisés sont désormais moins nombreux que les employés. Le second que le progrès technologique et l'élévation des salaires ont éliminé les contrastes les plus criants entre les travailleurs manuels et les autres, rendant ainsi fort imprécise la notion de classe et les revendications traditionnelles de la classe ouvrière. Enfin le troisième qui assure que les syndicats, dans leur ensemble, et pas seulement quelques sections locales ou fédérations dominées par la pègre, représentent désormais l'élément le plus conservateur, le plus réactionnaire même dans la vie politique du pays.

Selon la terminologie dont se servent les services du recensement et des statistiques américains, les employés groupent en réalité plusieurs catégories socio-professionnelles distinctes, voire antagonistes, allant des professions libérales et des personnels de direction aux dactylos et aux vendeuses des grands magasins. Or il est évident qu'un nombre considérable d'employés sont aujourd'hui de simples manœuvres, qui travaillent avec des machines, aussi bruyantes, aussi dangereuses, aussi difficiles à manier que celles qu'on trouve dans les usines. Mais plus encore ils reçoivent un salaire souvent inférieur à celui des manœuvres de l'industrie. Si l'on tient compte de ces faits on s'aperçoit que la classe ouvrière américaine — définie par la nature des tâches qu'elle effectue — représente environ 70 % de la population active. Les salaires moyens perçus par ces travailleurs se situent — comme l'enseigne depuis longtemps la loi d'airain — autour du niveau de pure et simple subsistance. Pour eux tous donc, et plus particulièrement, pour les manuels, les marginaux, les minoritaires, le problème numéro un c'est le chômage. La perte d'une ou de plusieurs journées de travail par mois, de quelques semaines par an, peut les plonger dans une pauvreté fort difficile à supporter dans la société de consommation où subsistent toutes les apparences de l'abondance. Or le chômage saisonnier, cyclique ou structurel a fait des progrès inquiétants aux Etats-Unis depuis l'arrivée de Ford au pouvoir. Son programme économique déflationniste envisageait sans trop de scrupules le maintien d'un taux de chômage élevé. Les travailleurs américains ne pouvaient faire face à cette perspective avec la même sereine indifférence que les Républicains et ils le leur ont bien montré. Les conditions d'existence des petits salariés, ou tout au moins la stabilité de leur niveau de consommation, ont été sérieusement érodés déjà par l'inflation et la hausse des prix. Il ne se maintient au niveau de la subsistance dans bien des familles que grâce au travail des femmes et des enfants, travail à temps partiel, travail caché, non recensé, passé sous silence comme celui des petits porteurs de journaux, des gardiennes de bébés et de jeunes enfants qui commencent souvent une très absorbante carrière, en dehors des heures de classe, dès avant l'adolescence. Sans ces ressources d'appoint bien des travailleurs américains verraient du jour au lendemain leurs familles plongées dans une très réelle pauvreté.

Le progrès technologique a sans doute amélioré les conditions de travail de nombreux ouvriers dans des secteurs de pointe. Encore qu'il faudrait introduire bien

des précisions et des nuances sur ce point pour décrire une réalité fluide et multiforme, en tenant compte de la fatigue et de l'usure nerveuse entraînées par les cadences et la compétition plus débilantes parfois que la grosse fatigue musculaire d'autrefois. Mais il n'a pas également bénéficié à tous les ouvriers. Bien des usines modernes se sont installées dans de lointaines banlieues accessibles seulement à qui possède une voiture, ce qui exclut souvent les noirs et les latino-américains. L'usine moderne tue et mutilé toujours un nombre effrayant de ses serviteurs. En 1970, 114.000 ouvriers ont perdu la vie dans des accidents du travail et 10.000.000 (dix millions) ont été blessés ce qui rend l'usine deux fois plus meurtrière que la route.

Il est vrai que les syndicats américains ne sont pas révolutionnaires et qu'ils ne proposent pas de renverser le système ni d'y substituer un ordre nouveau sorti tout armé du cerveau de quelque brillant théoricien. Mais ils s'emploient — pour la plupart d'entre eux — à corriger quelques-unes des imperfections les plus choquantes de la société américaine. A part quelques scandaleuses exceptions ils pratiquent la démocratie interne et dans la grande majorité des syndicats américains une bien meilleure intégration raciale a été réalisée que dans le reste de la société, même si les noirs pénètrent encore difficilement dans les corps de métiers les mieux payés, ils peuvent devenir partout des responsables syndicaux. Ils sont loin d'être aussi bien acceptés dans des institutions qui se disent libérales et éclairées comme les Eglises, les Universités et les services sociaux.

On parle souvent de la corruption qui prévaut dans certains syndicats, comme celui du célèbre Jimmy Hoffa liquidé récemment par une faction rivale. Mais on néglige de préciser qu'au cours des dernières années un plus grand nombre de banquiers ont été condamnés pour abus de confiance et indécence que de secrétaires et trésoriers de syndicats.

Le conservatisme politique des syndicats n'est pas tellement évident non plus lorsqu'on passe en revue les projets de loi à caractère social et démocratique qu'ils ont soutenu. Par exemple ils ont donné leur appui aux lois en faveur du plein emploi, des habitations à bon marché, du contrôle de la pollution de l'air et de l'eau, d'une généralisation progressive de la sécurité sociale qui, aux Etats-Unis, ne couvre pas le risque maladie, des subventions fédérales à l'enseignement public, des garderies d'enfants sans lesquelles les mères se trouvent exclues du marché du travail. Les syndicats parmi les premiers ont exigé la démission du Président Nixon et naguère leur appui à la guerre du Vietnam était loin d'être aussi total et aussi unanime qu'on l'a dit. Le Syndicat de l'automobile, soutenu par le puissant syndicat du vêtement prirent parti pour la paix au Vietnam dès 1967.

En bref le système américain avec tous ces vices et ses injustices est quand même moins sclérosé que les sociétés européennes où ressurgissent, sous des masques divers, ces vieilles féodalités auxquelles on croyait avoir réglé leur compte définitivement en 1789, 1848 et en 1917.

L'élection de Jimmy Carter redonne une nouvelle confiance dans l'avenir à l'homme de la rue, au petit salarié qui rêve de justice sociale et d'honnêteté en politique.

On a dit et répété qu'il n'y avait pas de différences fondamentales entre les programmes des deux candidats. En gros c'est vrai. Mais Carter veillera plus que ne l'aurait fait Ford au rétablissement du plein emploi. Il résistera peut-être aussi mieux que Ford aux exigences des militaires qui plus que jamais sont convaincus qu'on ne peut sauver la paix qu'en réunissant les conditions d'un holocauste nucléaire capable d'anéantir plusieurs fois toute vie humaine sur notre planète.

Je crois que l'aspect le plus important de l'accession de

Jimmy Carter à la Maison Blanche est une question de style. Il introduira à la tête de l'Etat un style de gouvernement plus libéral, plus souple, plus respectueux des personnes et surtout des humbles, des minorités, de celui qui prévalait depuis la fin de la seconde guerre mondiale.

Dans un pays aussi sensible aux évolutions de la conjoncture que les Etats-Unis cela aura une immense influence sur l'attitude de tous les P.D.G., de tous les chefs de service, contremaîtres et agents de maîtrise, du grand patron au simple flic. Dans toutes les entreprises au temps de Joseph McCarthy, le maniaque d'un anti-communisme délirant et de Richard Nixon, les plus petits chefs se découvraient une vocation de policiers répressifs et d'inquisiteurs. Avec Carter on peut espérer qu'ils redécouvriront les avantages de l'honnêteté et de la loyauté. Etant donné aussi le rôle immense des Etats-Unis dans le monde on peut espérer que le léger virage vers la gauche amorcé le 2 novembre 1976 en Amérique va stopper la vague conservatrice et réactionnaire qui a déferlé sur nous depuis trop longtemps, est-ce depuis Napoléon Bonaparte ou seulement depuis Munich ?

La victoire de René Lévesque aux élections provinciales du 15 novembre 1976 à Québec n'en est-elle pas un premier signe ?

J'espère qu'il n'est pas trop tard pour proposer quelques commentaires et suggérer quelques interprétations des résultats des élections américaines du 2 novembre dernier. Un fait essentiel, qu'on n'a peut-être pas suffisamment mis en valeur en France, c'est que l'avance de Carter sur Ford chiffrée à environ 30 % des votants au début de la campagne électorale s'est trouvée réduite à 0,002 % le jour du scrutin. Comment expliquer qu'un candidat sympathique, soutenu par les minorités ethniques noires, juives, hispaniques et les syndicats ait ainsi perdu du terrain au fur et à mesure que ses options politiques se précisaient ? Eh bien ! c'est tout simplement parce que la masse des électeurs américains s'est aperçue rapidement que Carter, le « fermier sudiste » était beaucoup plus à gauche qu'ils ne le pensaient, qu'il faisait passer la lutte contre le chômage (essentielle pour les travailleurs) avant la lutte contre

l'inflation (essentielle pour les possédants) et qu'en politique étrangère il n'entendait pas être le jouet des grandes compagnies multinationales et des militaires qui servent si fidèlement leurs intérêts. Aussi faut-il s'attendre à ce que Carter qui a fait une campagne plutôt centre-gauche si l'on utilise la terminologie française, gouverne plutôt centre-droit en recherchant l'appui des grandes affaires qui contrôlent la production de l'énergie, de l'acier, des automobiles et les banques, susceptibles de lui créer de considérables difficultés économiques et fiscales dès son arrivée au pouvoir.

On ne sait peut-être pas en France qu'en dehors de Ford et de Carter il y avait onze autres candidats à la présidence entre lesquels les électeurs pouvaient choisir. Le plus important de ces candidats était Eugène McCarthy représentant l'aile gauche du parti démocrate qui a obtenu 745.042 voix sur 81.681.918 suffrages exprimés. Rappelons pour mémoire que Carter en a recueilli 40.827.394 et Ford 39.145.977. Parmi les autres candidats quatre représentaient l'extrême droite, un se présentait comme candidat prohibitionniste et cinq défendaient des programmes correspondant à ceux d'une gauche plus ou moins marxiste. Carnejo, candidat du parti des travailleurs socialistes, d'origine hispanique lui-même, a reçu 90.109 voix, Hall, candidat du parti communiste 58.689 voix, La Ruche du parti du travail 40.000 voix, Levin du parti socialiste du travail 9.265 voix et Zeidler du parti socialiste 5.991 voix. Ces chiffres montrent bien la faiblesse de l'opposition au système capitaliste en tant que tel aux Etats-Unis. L'immense majorité des électeurs pensent certes que ce système a besoin d'être réformé, de voir son fonctionnement amélioré. Mais très peu pensent qu'il faille y substituer une autre forme d'organisation des rapports de production et d'échanges. Et pourtant aux Etats-Unis il devient de plus en plus évident que le système de la soi-disant libre entreprise consiste essentiellement à organiser l'appropriation privée des profits et la socialisation des pertes des grandes sociétés (acier, pétrole, transports, etc.) qui sont périodiquement renflouées non seulement par l'élargissement de leurs marges bénéficiaires aux dépens des consommateurs, mais par des subventions directes de l'Etat, financées par les contribuables.

P. AUBERY.

RÉPONSE A JACQUES RECLUS

Jacques Reclus nous a donné un bon résumé dans le numéro d'été (août-septembre) de la R.P. de l'article de Michel Bosquet, « Californie, la révolution américaine recommence ». Je voudrais souligner que je ne crois pas du tout que le mouvement contestataire aux Etats-Unis ait reçu un élan formidable du fait des révélations de Watergate et des scandales qui ont suivi, C.I.A., F.B.I., Lockheed, que le capitalisme soit discrédité, que la corruption de l'armée et de la police aient secoué l'opinion publique, au point de modifier l'équilibre des forces politiques dans le pays. Jimmy Carter, est beaucoup plus sympathique et intelligent que Gerald Ford. Ancien élève de l'école navale, ancien ingénieur nucléaire devenu très prospère homme d'affaires, s'il n'est pas d'accord avec le style du gouvernement Ford, il partage en gros ses conceptions en ce qui concerne l'entreprise privée et le rôle politique de l'armée.

Il est vrai qu'en Californie le gouverneur Jerry Brown plaît beaucoup à certains éléments de la jeunesse, soucieux d'écologie, de protection du milieu, de retour à la terre et qu'il rejoigne par certains aspects de sa propagande celle de Ralph Nader, l'avocat des consommateurs. Mais il a rejoint aussi Jimmy Carter qu'on ne saurait présenter comme étant contestataire ou même

progressiste depuis qu'on a vu la composition très traditionnelle de son cabinet.

Michel Bosquet souligne bien, dans le titre de son article du *Nouvel Observateur* qu'il parle de la Californie et non pas des Etats-Unis en général. La Californie du Sud c'est un peu la Côte d'Azur de l'Amérique du Nord, le pays des rentiers, des excentriques, des illuminés, le pays du spectacle aussi où toutes les illusions sont permises par un climat ensoleillé. Essayer de prévoir l'avenir de l'évolution politique des Etats-Unis en observant ce qui se passe à San Diego (frontière du Mexique, base navale et centre universitaire) ou à Palo Alto, c'est un peu comme si un journaliste américain prétendait informer ses lecteurs de la température politique de la France contemporaine en leur racontant ce qu'il a vu et ce qu'il a entendu en août à la terrasse d'un café de Saint-Tropez. Le vrai climat moral, finalement assez déprimant de la Californie du Sud, il me semble qu'on le comprend mieux en lisant le très simple et très pénétrant roman de Nathaniel West, *Le jour du Locuste*, (dont d'ailleurs on a récemment tiré un film, qui ne le vaut pas), Roman où l'on voit la résignation et le désespoir qui se cachent souvent derrière les spectaculaires apparences, de beauté, de liberté, de joie sensuelle de vivre, californiennes.

La révolution anti-institutionnelle, anticapitaliste, anti-gigantisme n'est commencée que dans quelques esprits avancés et protégés, dans des lieux privilégiés. Oui, il y a des coopératives aux Etats-Unis qui naissent en particulier à l'ombre des universités, dans les quartiers où résident étudiants et professeurs. Mais le volume de leurs affaires est dérisoire comparé à celui des magasins qui opèrent dans le même secteur. J'appartiens moi-même à l'une de ces coopératives, une librairie, qui s'est donné pour tâche de mettre sur le marché, à des prix modérés, des livres qu'on ne voit guère dans les librairies commerciales. Notre librairie, en dépit du soutien moral et financier de quelques professeurs et étudiants, est menacée d'être discrètement étranglée par ses concurrents commerciaux qui lui font des procès contestant son statut d'entreprise culturelle à but non lucratif. Déjà une coopérative étudiante pour la vente des disques s'est vue mise au pas par une grosse firme locale concurrente. Et une seule coopérative d'alimentation survit parce qu'elle ne sert que quelques dizaines de clients dans un quartier où les super-marchés en drainent des milliers chaque jour.

Le mouvement contestataire loin d'avoir reçu récemment un élan formidable voit ses conquêtes de 1970 grignotées l'une après l'autre. L'Institut des Sciences Sociales de notre université qui s'était donné pour mission d'étudier le marxisme et d'encourager l'application du marxisme à l'étude des problèmes sociaux-politiques contemporains vient d'être supprimé par décision administrative. Les professeurs qui ont soutenu le mouvement contestataire dans les années 1969-1970 sont l'objet de pressions continues qui tentent de les discréditer et de les réduire au silence. C'est ainsi qu'un de nos collègues, sociologue qui a mené une campagne dans la presse locale contre la guerre au Vietnam, longtemps avant que cela ne devienne à la mode et acceptable dans les milieux bien pensants, est encore aujourd'hui l'objet de campagnes publiques de dénigrement parce qu'il discute ouvertement ses propres options politiques avec ses étudiants plutôt que de s'abriter derrière une pseudo-objectivité, masque hypocrite du conformisme et de la réaction.

Il est vrai que de sérieuses critiques des entreprises multinationales comme du gaspillage des ressources énergétiques paraissent dans un magazine libéral et intelligent comme *The New Yorker*. C'est dans ses pages que j'ai lu les articles de Richard Barnett et Roland Muller sur *Global Reach* (numéro du 2 décembre 1974) et de Barry Commoner sur *l'Energie* (numéros des 2, 9 et 16 février 1976).

Je voudrais avoir le loisir et la compétence nécessaires pour les résumer tous à l'intention de nos camarades. Mais leurs critiques du *statu quo* ne semblent guère influencer les décisions des consommateurs, des travailleurs, ni du gouvernement, ni des grandes entreprises, à un moment où les grandes firmes de Détroit fabriquent plus de grosses automobiles que jamais dans le passé, où le gaspillage du pétrole dépasse tous les records établis et où la frénésie de consommation continue d'être entretenue quotidiennement par une publicité obsédante et fort efficace. On a constaté par exemple que l'on vendait plus de tabac et de cigarettes depuis que le gouvernement oblige les compagnies à indiquer dans leur publicité que fumer est dangereux pour la santé.

Je voudrais bien croire comme nous y incite Jacques Reclus qu'une révolution libertaire, individualiste a commencé aux Etats-Unis. Mais j'ai beau regarder autour de moi je n'en vois guère les manifestations. Je vois surtout la domination de tous les aspects de la vie quotidienne par le big-business, l'idéologie du profit, les préjugés ethniques qui font que la plupart des travailleurs n'ont pas même encore clairement compris les mécanismes de la lutte des classes qui les écrasent.

P. A.

LETTRE DE BELGIQUE

Les débuts de la drôle de guerre

La mort de Louzon nous remet en mémoire un épisode peu connu de la drôle de guerre. A peine la France et la Grande-Bretagne avaient-elles déclaré la guerre à l'Allemagne nazie à la suite de l'invasion de la Pologne, qu'une propagande pacifiste échevelée se déchainait à Paris, notamment sous la forme d'un manifeste intitulé « PAIX IMMEDIATE » qui se terminait par : « Que les armées, laissant la parole à la raison, déposent donc les armes ! Que le cœur humain trouve son compte dans une fin très rapide de la guerre. Réclamons la paix ! Exigeons la paix ». Ce manifeste, distribué sous forme de tract, portait notamment les signatures de Alain, Victor Margueritte, Marcel Déat, Thyde Monnier, Lecoin, Henri Poulaille, Marceau Pivert, Robert Louzon, Roger et Yvonne Hagnauer, Henri Jeanson et Jean Giono qui, quelques semaines plus tard, devait déclarer que sa bonne foi avait été surprise, mais se ralliait néanmoins, dès la capitulation française, au maréchal Pétain.

Cet épisode, aujourd'hui bien oublié, de la drôle de guerre n'était qu'une branche de l'alternative d'un plan savamment réfléchi par Staline misant sur la guerre se développant en Occident et dont il avait tout à craindre. Il préférait que la guerre puisse se développer ailleurs que sur le territoire soviétique naturellement. Il restait une possibilité d'entente entre Russes et Occidentaux pour éviter la guerre, c'était le procédé de Gribouille qui se jetait à l'eau par crainte de se mouiller. Il se présentait le dilemme : assurer la survie de Hitler ou s'entendre avec Staline et aider l'un à écraser l'autre ! Malgré tout le mal que l'on puisse en penser, ce serait là une tactique pour aider l'un en roulant l'autre... Ce serait précisément provoquer une guerre que l'on nous reprocherait d'avoir réclamé.

Mais arrivons à notre tract « Paix Immédiate », du point de vue belge que plusieurs des signataires, interpellés par la justice militaire française et accusés de défaitisme, invoquèrent pour se justifier, l'autorité de Paul-Henri Spaak, ministre belge des Affaires étrangères et leader du P.O.B. et Blum, chef des S.F.I.O., mis au courant de la chose par les soins de Daladier, ce dernier demanda d'informer Spaak de l'usage qu'on faisait de son nom pour couvrir une manœuvre défaitiste et germanophile. Le ministre des Affaires étrangères de Belgique fit le 28 septembre, la déclaration suivante qui fut aussitôt transmise à Léon Blum : « Je suis certainement pacifiste mais je ne suis pas germanophile. Ceux qui colportent ce bruit sont des menteurs... S'il fallait, à un moment donné, choisir entre l'Allemagne et la France, il va de soi que je choisirais le parti de la France, sans la moindre discussion. Actuellement il est impossible pour la Belgique d'entreprendre quoi que ce soit. Je demeure fidèle aux idées fondamentales qui sont les suivantes : 1) refonte complète du traité de Versailles ; 2) retranchement en Occident pour la défense de notre civilisation. Si la Belgique avait agi autrement qu'elle ne l'a fait, nous eussions d'ores et déjà subi le sort de la Pologne. Il ne resterait pas une maison ni un monument debout dans notre pays. On peut dire d'ailleurs qu'on a commis un véritable crime contre la Pologne en l'engageant dans ce terrible conflit sans préparation. Jamais on a vu guerre aussi mal engagée que celle-ci. Quels buts veut-on atteindre ? Rétablissement de la Pologne, guerre avec la Russie ? Au fond on s'est trouvé en présence de deux bluffs immenses qui ont mal tourné. Je n'ai jamais cru à la guerre. Je ne vois de solution en dehors de la guerre totale mais qu'irait y faire la Belgique ? La Belgique sera toujours disposée à prêter son concours pour aider à rétablir la paix quand ce sera possible. »

Sept mois plus tard, Hitler se chargeait de clarifier la situation.

En envahissant la Belgique !

Théo LIPPE.

Où en est le Portugal ?

Lors de la dernière réunion de la R.P. on s'est inquiété de la situation au Portugal, notamment de la continuation de la réforme agraire. Aussi, j'ai eu la curiosité de rechercher ce qu'il en était. Et voici ce que j'ai trouvé sur la base des données statistiques de l'O.C.D.E. (1).

Première constatation : l'importance du secteur public. Dans tous les pays, il y a un secteur public traditionnel qui concerne les administrations, l'enseignement et la défense nationale. Mais ce qui est intéressant, c'est de voir l'importance du secteur public de caractère économique.

D'après les statistiques de l'O.C.D.E., le secteur public au Portugal est présenté sous trois rubriques : 1) le secteur public traditionnel, 2) le secteur public des entreprises mixtes dans lesquelles l'Etat détient plus de 50 % des actions.

Pour juger de l'importance du secteur public nous avons le pourcentage de valeur ajoutée produite et le pourcentage de formation brute de capital par rapport à l'ensemble du pays. En désignant la valeur ajoutée par V.A. et la formation de capital par F.B.C., voici un tableau qui nous donne la situation en 1976 :

SECTEURS	Pourcentage	
	de la V.A.	de la F.B.C.
Secteur public traditionnel ..	8,9	10,2
Entreprises publiques	14,0	33,6
Entreprises mixtes avec plus de 50 % de capital public	1,5	1,6
Total du secteur public	24,4	45,4

On voit que le secteur public est important, puisqu'il représente 24,4 % de la valeur ajoutée produite au Portugal et surtout 45,4 % du total des investissements, ce qui présage un développement du secteur public dans l'avenir.

Cette importance du secteur public s'est réalisée progressivement. Les secteurs où il est le plus étendu sont les suivants :

Electricité, eau et gaz ... V.A. : 99,9 % et F.B.C. : 99,6 %

Transports et communic. V.A. : 75,6 % et F.B.C. : 84,2 %

Banques V.A. : 63,4 % et F.B.C. : 34 %

Et bien entendu le secteur traditionnel, comme l'administration et la défense nationale (100 %), l'éducation (88,6 et 96,9 %), la santé (69,5 et 94,2 %).

Dans l'industrie, le secteur public est bien moins important : 10,9 et 27,2 %.

En ce qui concerne l'agriculture, le problème central est celui de la réforme agraire. Réforme qui concerne surtout le Sud du pays, car au Nord domine la petite propriété familiale. Par contre au Sud, et dans une certaine mesure au Centre, c'est la grande propriété qui domine. Ainsi les exploitations de plus de 200 hectares, qui représentaient 0,3 % du total des exploitations, possédaient 40 % des terres agricoles. En revanche les exploitations de moins de un hectare, qui représentaient 39 % du total des exploitations, ne possédaient que 2,5 % des terres.

D'autre part, 50 % de la population agricole du Sud étaient constituée de salariés agricoles ne possédant pas de terre. Autrement dit, il y avait dans le Sud

(1) O.C.D.E.E. (Organisation de coopération et de développement économique), Etudes économiques : « Le Portugal ».

une structure agraire qu'il fallait absolument transformer. Et cela d'autant plus que sur une surface cultivable de 5 millions d'hectares, 1,6 million n'étaient pas cultivés. C'est d'ailleurs essentiellement sur ces terres non cultivées qu'eurent lieu les occupations spontanées des ouvriers agricoles.

La loi de réforme agraire adoptée avant la constitution de l'actuel gouvernement a prévu des expropriations, et seulement celles prévues par la loi devaient être réalisées. Les expropriations effectuées en dehors du cadre de la loi ont été ou sont en train d'être restituées à leurs propriétaires.

La loi a prévu l'expropriation des propriétés supérieures à 700 hectares ou produisant un revenu égal à celui de 50 hectares de terres irriguées. Les propriétaires avaient le choix entre abandonner complètement leurs terres ou conserver une superficie dans les limites indiquées ci-dessus. A une condition cependant : qu'ils exploitent eux-mêmes leurs terres.

La loi a prévu aussi la nationalisation des exploitations qui sont situées dans les périmètres irrigués sur les fonds publics.

En plus de ces expropriations et nationalisations, il y a eu les terres qui se sont trouvées nationalisées du fait de la nationalisation des banques qui les possédaient de fait ou de droit en raison de l'endettement de leurs propriétaires.

Le bilan en 1976 est le suivant.

Sur 1,5 million d'hectares de terres expropriables, un million a été exproprié ou nationalisé, soit 20 % de la surface agricole totale. Ces terres ont été partagées en 241 unités collectives d'exploitation avec une surface moyenne de 2 300 hectares.

Comment sont gérées ces exploitations collectives ?

Elles sont dirigées par un comité de gestion, élu par les travailleurs, qui est qualifié pour prendre toutes les décisions dans les domaines de la production, de l'équipement et de la commercialisation. Dans certaines exploitations nationalisées, l'Etat a désigné une commission administrative de gestion, assistée de représentants des travailleurs.

Voilà où en est la réforme agraire en 1976. Il reste encore 500 000 hectares à exproprier selon la loi. Le gouvernement a assuré qu'ils le seront. On verra.

Signalons que le secteur nationalisé de l'agriculture, en 1976, représente 0,6 % de la valeur ajoutée totale et 14,4 % des investissements totaux.

Si la réforme agraire semble en bonne voie, il n'en est pas de même pour les travailleurs. La situation de l'emploi n'a cessé de se dégrader : moins de 0,9 % en 1974 et moins de 2,9 % en 1975. Et comme l'émigration a aussi diminué : 120 000 en 1973, 70 000 en 1974 et 45 000 en 1975, le chômage a augmenté. D'après une estimation officielle, en juin 1976, il y avait 400 000 chômeurs. Ce qui en chiffres absolu peut nous paraître peu, mais par rapport à la population active du Portugal cela représente 13,5 %.

Quant au salaire réel, c'est-à-dire au pouvoir d'achat, il a diminué à partir du 3^e trimestre de 1975 à Lisbonne et à Porto à partir du 1^{er} trimestre de 1976. Soit de juillet 1975 à juin 1976 une diminution de 8 % à Lisbonne, et de janvier à juin 1976 une diminution de 2,6 % à Porto.

Si on ajoute à cela le manque à gagner du chômage, il est évident que la situation des travailleurs n'est pas brillante.

Pierre RIMBERT.

DE LA THÉORIE DE L'AUTOGESTION A LA PRATIQUE DE LA COOPÉRATIVE

(suite)

Une fois de plus se vérifiaient les constatations que j'avais pu faire antérieurement au cours de mon activité syndicale, à savoir que le patronat, plus particulièrement celui qui détient les capitaux et tire les ficelles, est toujours désireux de camoufler ses activités spéculatives derrière la « dignité » de représentant de chambres syndicales patronales ayant acquis une réputation sociale.

Obstacle à l'autodétermination

Mais pour notre coopérative cette attitude devait avoir bien vite des conséquences dommageables. Le grand patron devenait de moins en moins accessible, sous prétexte qu'il n'avait plus le temps de s'occuper des détails il en chargeait ses seconds dont certains n'avaient ni les capacités, ni les conceptions coopératives nécessaires, il était de plus en plus difficile de se faire rendre des comptes sur la gestion de la société et celle-ci devenait inquiétante, l'activité lyonnaise se réduisant en proportion de ce que les frais généraux et financiers de ce bureau augmentaient, l'équilibre étant assuré par le développement dynamique et peu onéreux de l'activité stéphanoise qui néanmoins risquait d'être mise en péril surtout à partir de la mise en place de la loi anti-coopérative du 16-7-1971 qui devait se conjuguer avec le début de la crise économique.

Lorsque je me rendis compte du déséquilibre économique de notre société et de l'éloignement des perspectives coopératives d'un certain nombre de cadres lyonnais, je proposais à mes collègues stéphanois et à certains administrateurs lyonnais de prendre des mesures tendant à assurer la pérennité de notre activité coopérative dans la Loire.

Un plan de démocratisation et de sauvegarde

En 1968 j'obtenais qu'au lieu de rester limitée aux seuls cadres, la possibilité de devenir membre associé soit ouverte à tous les salariés ayant plus de deux ans de présence et je faisais admettre le principe que des personnes qualifiées soient choisies dorénavant parmi les usagers, administrateurs de coopératives de construction de base.

Puis de seul administrateur stéphanois que j'étais resté pendant les cinq premières années j'obtenais que chaque poste vacant soit réservé à un Stéphanois et au cours des six années qui suivirent nous passions à quatre administrateurs stéphanois, tous d'anciens responsables syndicaux venant d'ailleurs de trois organisations syndicales différentes.

Sur proposition des administrateurs stéphanois un accord était passé avec les syndicats concernant l'intéressement du personnel aux fruits de l'entreprise.

L'ensemble des associés stéphanois étant tenu informé du déséquilibre de la gestion lyonnaise, au cours d'une assemblée générale ceux-ci posaient des questions embarrassantes au P.D.G., l'un de ses adjoints lyonnais qui était administrateur sortant n'était pas réélu.

Se basant sur le quantum d'affectation des ressources qui avait été préalablement convenu et qui prévoyait que la gestion de la société ne devrait utiliser que 5/7^e de celles-ci, 2/7^e étant réservés au développement de l'activité sociale, lorsque les frais de gestion lyonnais absorbaient non seulement la totalité des honoraires de ce bureau mais une partie de ceux de Saint-Etienne, nous exigeons qu'un compte particulier de réserve financière soit ouvert et géré par le bureau stéphanois, 2/7^e des ressources de ce bureau y étaient consignés pour n'être utilisés qu'au développement des coopératives de la Loire. Cette affectation devait très rapidement faire apparaître l'impossibilité

pour le bureau de Lyon de persister dans les errements antérieurs.

Des plans successifs de compression des frais généraux furent élaborés, l'essentiel du personnel excédentaire de Lyon put heureusement être transféré sur les sociétés d'H.L.M. du groupe.

Les administrateurs lyonnais estimant impossible de rééquilibrer leur gestion en continuant à prêter leur concours à des coopératives de construction selon la nouvelle réglementation de la loi du 16-7-1971 et les administrateurs stéphanois restant attachés à la formule coopérative il fut même envisagé une scission entre Lyon et Saint-Etienne, mais après réflexion la majorité des administrateurs lyonnais proposaient aux stéphanois de prendre en charge la gestion, puis la direction générale de la coopérative de production et le transfert du siège social à Saint-Etienne plutôt que de réaliser la scission qui avait été envisagée. C'est ainsi qu'en 1974 je devais être élu président de notre coopérative, un autre stéphanois devait être désigné directeur général adjoint et l'ancien P.D.G. évincé de cette fonction puis de celle d'administrateur.

Appropriation sociale des moyens de production

Cette opération avait été possible parce qu'au terme de trois ans de négociations serrées, nous avions obtenu que le capital d'apport évalué sur la base des contrats en vigueur lors de la transformation de la délégation BATICOOP en coopérative COGECOOP, soit pour la moitié réparti entre tout le personnel de la société en proportion de son ancienneté et que le capital social soit réduit pour rembourser le surplus du capital dominant.

Cette opération d'appropriation et de répartition sociale des moyens de production entre tous les associés producteurs était la condition préalable à tout changement de direction et de redressement de la gestion, sinon l'actionnaire ultra-majoritaire aurait pu à tout moment conduire la coopérative à sa dissolution ou son asphyxie.

Redressement de la gestion

Actuellement la situation financière est redressée, après réduction de ses frais généraux la gestion lyonnaise s'équilibre par ses propres ressources, les opérations risquées ont pu être achevées dans des conditions correctes, les terrains trop lourds ont été cédés sans trop de perte, les emprunts coûteux ont tous été remboursés et il est possible à nouveau d'aller de l'avant.

Dans la Loire, d'après une statistique portant sur les entreprises dont le chiffre d'affaires dépassait 5 millions de N.F. hors taxes, en 1974, publiée le 15-9-1975 dans le bulletin d'informations économiques préfectoral, avec 33 262 000 F le groupe des coopératives COGECOOP se classait au 107^e rang sur 547 entreprises du département et au premier des organismes de construction et de gestion de logements, 16 et 33 places avant les deux plus gros offices publics d'H.L.M., et 294 places avant le premier promoteur privé.

COGECOOP comprend actuellement 38 associés dont 16 sont des salariés et 22 des personnes qualifiées bénévoles ou d'anciens salariés de la coopérative.

Le Conseil d'Administration est composé de 4 membres de chacun des collèges, dans le collège des salariés 3 sont des stéphanois et l'autre est lyonnais ; dans le collège des personnes qualifiées 2 sont des administrateurs de coopératives de programmes stéphanois, les 2 autres sont des animateurs de sociétés d'H.L.M. lyonnaises.

Six de ces administrateurs sont militants syndicalistes de 4 confédérations différentes, 2 des animateurs de fédérations de maisons familiales de vacances.

Depuis l'origine COGECOOP a construit essentiellement avec l'aide des primes à la construction et les prêts du Crédit Foncier, financement qui quoique bénéficiant de l'aide de la collectivité nationale est largement mis à la disposition des promoteurs. COGECOOP a été la seule coopérative de production de logements qui dans la région a, au cours des dix dernières années, concurrencé les promoteurs à but lucratif sur le plan des prix et de l'utilisation des fonds garantis par l'Etat.

Constitution d'une coopérative de production d'HLM

A même époque dans la Loire, il existait 8 sociétés coopératives d'H.L.M., il n'y avait donc aucune raison d'en mettre une neuvième sur les rangs pour élargir à la maigre dotation des crédits H.L.M. et abandonner l'autre financement aux promoteurs.

Mais depuis l'application de la loi anticoopérative du 16-7-1971 les sociétés coopératives d'H.L.M. ont été astreintes elles aussi à de nouvelles obligations draconiennes si bien que 6 d'entre elles ont décidé de ne pas entreprendre de nouvelles opérations. De manière à ne pas laisser inemployés les crédits H.L.M. plus avantageux que ceux du Crédit Foncier sur le plan de l'importance des prêts, de leur durée de remboursement, des intérêts plus réduits, afin de faire bénéficier les accédants à la propriété d'exonérations fiscales et ainsi développer leur action au profit de candidats ayant des moyens économiques plus faibles, les animateurs stéphanois de COGECOOP suscitèrent en 1975 la création d'une coopérative de production de logements H.L.M. dénommée COGECOOP-H.L.M. dont les constituants et les administrateurs sont des personnes physiques ou morales, les personnes physiques étant tous les associés salariés stéphanois de COGECOOP et des animateurs de coopératives de base et les personnes morales : le Comité Interprofessionnel du Logement (CIL collecteurs de 1 %) COGECOOP et toutes les sociétés coopératives de programmes (une trentaine) qui ont bien voulu participer à la constitution de cette nouvelle coopérative de production.

Mais si l'origine et les difficultés rencontrées par la première coopérative de production ont été longuement exposées, le réseau coopératif d'habitation régional serait insuffisamment décrit si l'on omettait d'évoquer l'autre face constituant l'ensemble du mouvement à savoir celle intégrant les usagers qui constitue le second rayon de l'ensemble.

Un réseau d'habitat coopératif

En effet si le réseau coopératif COGECOOP comprend dorénavant 2 coopératives de production, ses animateurs ont suscité 8 coopératives de programmes ayant construit 425 logements dans le Roannais et le Montbrisonnais, 34 coopératives et 2070 logements dans l'agglomération lyonnaise et 55 coopératives soit 3510 logements dans la région stéphanoise, ce qui correspond à plus de 20 000 personnes logées.

Chacune de ces coopératives d'habitation est administrée par un Conseil ou Comité de Gérance de 3 à 12 membres, contrôlés par commissaires aux comptes ou Conseil de Surveillance de 2 membres. Tous ces administrateurs et contrôleurs bénévoles sont élus par l'Assemblée Générale de chacune des coopératives de base et choisis par et parmi les usagers ou futurs usagers de chaque programme. C'est donc plus de 600 personnes qui ont eu à assumer des responsabilités dans le développement et la gestion coopératifs, près d'un millier si l'on tient compte des renouvellements d'administrateurs qui est chose courante après l'achèvement des constructions et des animateurs de centres sociaux qui ont ouvert au sein des principaux groupes d'habitation.

Cogestion entre producteurs et consommateurs

Chacune de ces coopératives de construction ont leur entière autonomie juridique et financière, leurs relations avec les sociétés coopératives de production sont définies par un ou plusieurs contrats successifs révocables à tout moment. Les missions d'organisation des programmes de construction et d'assistance dans la gestion des immeubles achevés que remplissent les coopératives de production sont exercées sous le contrôle constant des usagers, réunis régulièrement en assemblée générale et entre temps par des administrateurs et contrôleurs élus par ces derniers.

Si les intérêts socio-économiques des « producteurs » ne sont pas toujours identiques à ceux des « consommateurs » de logements, vingt années d'exercice de la cogestion entre « travailleurs » et « usagers » ont fait apparaître suffisamment de convergences et de complémentarité pour que des réalisations positives soient conduites avec succès et soient exemplaires tant sur le plan des coûts, que sur celui de la qualité des logements et aussi de la vie sociale qui s'est instaurée au sein des groupes d'habitation.

Les objectifs de la coopération d'habitation

Il faut dire que les règles que se sont fixés les animateurs de COGECOOP ne permettent aucune accumulation de profit entre les mains de ses animateurs, ayant donné **priorité à la notion de service sur celle du profit**, ils ont défini comme suit leurs principaux objectifs :

- Mettre tout en œuvre pour que chaque personne, chaque cellule familiale puisse bénéficier d'un logement répondant à ses besoins sociaux et familiaux élémentaires.
- Promouvoir la construction de logements de qualité au meilleur prix de revient en réduisant le nombre et le bénéfice des intermédiaires et en substituant la notion de service à celle de profit.
- Faire obstacle à la spéculation sur la valeur ou la rareté des logements, notamment en jouant le rôle de témoin modérateur des prix de construction et de cession des logements et en proscrivant tout ce qui peut faciliter l'accumulation du profit entre les mains de quelques-uns au détriment d'autres.
- Conduire ces actions en y associant tous les intéressés et avec la participation aux responsabilités du plus grand nombre de manière à amorcer leur émancipation économique et sociale par l'accession à la gestion de leurs propres affaires.
- A l'occasion de la création des logements et de l'organisation du bon usage des groupes d'habitation et de leurs prolongements sociaux, développer les liens de solidarité et d'entraide entre personnes et familles appelées à constituer une nouvelle unité d'habitation de la cité.

La mise en pratique de ces règles et objectifs les ont conduit à mettre à la disposition des usagers des logements dont le coût s'est toujours situé aux alentours de 50 % de ceux pratiqués par les promoteurs à but lucratif (1200 F le m² en 1975) et 90 % des coopérateurs ont lors de l'arrêt des comptes bénéficié d'une ristourne dont le montant moyen s'élève à 2694 F.

CONCLUSIONS PROVISOIRES A PROPOS DE CETTE EXPERIENCE COOPERATIVE

Dans la ligne du socialisme libertaire

Dans son « Manifeste » publié en novembre 1848, Pierre-Joseph Proudhon l'un des pères du socialisme libertaire, s'opposant à la centralisation étatique préconisée par Marx et Engels, définissait comme suit les données essentielles d'un socialisme basé sur les associations ouvrières qui selon lui devaient assurer la **participation directe du peuple à la production et à la distribution des richesses** :

« — Tout individu associé a un droit indivis dans « la propriété de l'association.

« — Il doit parcourir une série de travaux et de « connaissances, de grades et d'emplois qui lui assurent une formation encyclopédique.

« — Les fonctions sont électives et les règlements soumis à l'approbation des associés.

« — Les salaires sont proportionnés à la nature de « la fonction, à l'importance du talent, à l'étendue de « la responsabilité.

« — Tout associé participe aux bénéfices dans la « proportion de ses services.

« — Chacun est libre de quitter à volonté l'association, de faire régler son temps et liquider ses « droits.

En respectant les principes généraux du Mouvement coopératif

Les animateurs stéphanois de COGECOOP ont fait leurs ces données et les ont mises intégralement en pratique, comme ils se sont efforcés de respecter les règles similaires qui régissent le Mouvement coopératif et qui peuvent être ainsi résumées :

- adhésion libre (principe de la porte ouverte)
- gestion démocratique (droit de vote un membre = une voix)
- intérêt limité au capital
- ristourne des excédents au prorata des apports de chacun
- promotion de l'éducation
- relations et action intercoopératives.

ENTRE NOUS

Nous avons donc bouclé l'année 1976. Difficilement. Neuf numéros seulement, au lieu des onze habituels. Nous sommes conscients de l'insuffisance de ce que nous donnons à nos lecteurs qui, heureusement, sont en même temps nos amis. C'est une insuffisance en quantité et certainement aussi en qualité. Les deux sont liées, indiscutablement. Mais sur le chapitre de la qualité, c'est-à-dire du contenu de la revue, tout le cercle de nos lecteurs et amis est responsable. Faites-nous de bons articles et nous vous donnerons de bonnes finances.

La « R.P. » est ouverte à tous. Dans la limite qu'elle s'est fixée à l'intérieur du mouvement ouvrier réel, c'est une vraie tribune libre. Il en est qui le contestent. Qu'est-ce qu'il leur faut ? Ils connaissent mieux ? Le reproche qu'on nous fait assez souvent et qui restreint parfois notre recrutement parmi les jeunes, c'est justement cette liberté de penser autrement qui peut se traduire, dans nos colonnes, par la coexistence d'opinions différentes sur le même sujet. Nous n'aurions plus rien à faire si nous abandonnions cette position de principe.

Oh ! ce n'est pas facile de s'y tenir. Et cela ne va pas sans quelques « bavures ». Cela tient à ce que notre cercle est formé de militants d'âge, de formation, d'expérience différents. Nous considérons ces différences comme un avantage. Quant aux grincements qu'elles peuvent provoquer, il faut s'en accommoder. La première condition, c'est d'estimer l'autre, celui qui pense autrement, comme un camarade et de le traiter fraternellement.

L'année 1976 ne nous a pas été favorable. A tous les points de vue. Nous avons vu disparaître plusieurs de nos meilleurs compagnons. Robert Louzon et Alexandre Croix pour ne citer que ces deux-là qui honoraient notre revue. Elles s'en trouvent affaiblies sur le plan intellectuel. Et cela au moment où les difficultés matérielles s'accroissent. Une petite revue comme la nôtre subit plus que tout autre ouvrage de presse les dures conséquences de la crise qui sévit plus particulièrement en ce domaine. Un camarade lecteur a tenu à nous rappeler

Par l'autodétermination et la propriété sociale des moyens de production

Après avoir forgé l'outil de travail, les animateurs de COGECOOP ont progressivement élargi la participation de tous les salariés de l'entreprise à l'autodétermination de son avenir. Ensemble ils ont mis en place les moyens nécessaires à son développement et pris toutes mesures de sauvegarde contre les dangers qui la menaçaient tant de l'intérieur que de l'extérieur. Simultanément ils ont réalisé entre tous selon leur ancienneté dans l'entreprise la « répartition de la propriété sociale des moyens de production ».

L'intercoopération entre producteurs et consommateurs

Dépassant leurs seules préoccupations de travailleurs, ils y ont apporté leur contribution pour résoudre, dans leur secteur, le dilemme qui oppose depuis tout un siècle les coopératives de consommation à celles de production en surmontant les oppositions d'intérêts par la mise en place des formules et d'une pratique de « cogestion » originale entre « travailleurs » et « usagers », articulée à partir de coopératives d'habitation constituées de consommateurs de logements et de coopératives de production et de prestation de services qui organisent l'édification des logements pour le compte des précédentes, puis prêtent ensuite leur concours pour les aider à gérer leur patrimoine.

Tony PEYRE,

militant syndicaliste et coopérateur
président de COGECOOP.

(La fin au prochain numéro).

que, sans les souscriptions régulières, y compris celles des rédacteurs, nous ne subsisterions pas. Ce n'est certainement pas une découverte qu'il a faite. Nous n'avons pas honte de notre pauvreté déclarée que tout lecteur peut contrôler à chaque numéro dans un tableau à la fois simple et clair qui ne lui laisse rien ignorer. Oui ! nous faisons appel d'une façon constante à l'aide fraternelle de ceux qui aiment « la R.P. ». Elle ne peut se faire aimer de tout le monde et elle ne le cherche pas.

Bien entendu, son existence n'est pas inscrite définitivement dans l'histoire. Ce n'est pas sans crainte pour elle que nous abordons l'année 1977. A chaque fois que nous avons posé à nos abonnés, et aux plus fidèles d'entre eux, la question de notre existence, ils ont répondu : oui ! la R.P. doit continuer. Certes cette réponse ne suffit pas à assurer nos lendemains si elle suffit à nous redonner du courage.

Un camarade lecteur nous propose d'ouvrir une enquête-referendum sur l'avenir de la « R.P. ». Mais elle est ouverte en permanence cette enquête ! Nous attendons déjà les propositions en espérant que leurs applications pratiques donneront à notre revue l'élan nouveau dont elle a le plus besoin.

CEUX QUI S'EN VONT

Francis FUVEL

Le camarade Félix Rivière nous informe de la mort de Francis Fuvet, un militant bien connu du Lyonnais, en même temps un vieil ami de la « R.P. ».

Nous espérons que, dans le prochain numéro, un camarade de Lyon nous parlera plus longuement de Fuvet, de ce qu'il était, de ce qu'il représentait pour les militants ouvriers de la région. Nous saluons aujourd'hui tous ses proches.

Berthe DELY

Une vieille abonnée de la « R.P. » Berthe Dely vient de décéder à Dax, à l'âge de quatre-vingt sept ans. Avec son mari, disparu en 1950, elle avait participé intensivement aux luttes ouvrières d'avant 1914. Elle est toujours demeurée fidèle à son idéal d'émancipation ouvrière.

A TRAVERS LES LIVRES

UNE HEUREUSE INITIATIVE : LA REEDITION DE « LA VIE OUVRIERE »

Un groupe (Association de Documentation Ouvrière, 11, rue Jean-de-Beauvais, 75005 Paris) a eu l'heureuse initiative de rééditer la *Vie Ouvrière* de 1909 à 1914. Après bien des aléas, la collection en fac-similé vient de sortir : 110 numéros, 7 552 pages. Ce n'est pas à nos lecteurs que nous apprendrons l'intérêt de la « V.O. », mais il faut les inciter à susciter des commandes autour d'eux : bibliothèques de syndicats, de comités d'entreprises, bibliothèques municipales. La collection complète de la V.O. est indispensable aux militants et aux chercheurs, c'est une irremplaçable source de renseignements et de réflexions. — C. Ch.

DICTIONNAIRES BIOGRAPHIQUE DU MOUVEMENT OUVRIER FRANÇAIS

publié aux Editions Ouvrières sous la direction de
Jean MAITRON

Le tome XIV du Dictionnaire de Jean Maitron vient de paraître. Ce nouveau volume fait revivre plus de 2 000 militants ayant œuvré entre 1871 et 1914 : ceux dont les noms sont inclus dans la limite alphabétique comprise entre « Mar » et « Ras ».

On trouvera dans ce tome XIV les biographies de nombreux militants anarchistes, syndicalistes ou syndicalistes révolutionnaires dont les noms nous sont familiers : Pierre Martin, Mauricius, Victor Méric, Paraf-Javal, le docteur Pierrot, le peintre Camille Pissarro, Octave Mirbeau, Louise Michel, Emile Pouget, Alphonse Merrheim (qui participa à la Conférence de Zimmerwald en 1915), Louis Niel, Fernand Pelloutier, Henry Poulaille et Marcel Martinet. Naturellement les amis de la R.P. verront leur attention particulièrement retenue par la biographie du fondateur de leur revue, Pierre Monatte.

Mais l'ouvrage de Jean Maitron ne saurait être compris qu'à travers les noms des militants connus du mouvement ouvrier : il est passionnant de découvrir le rôle de tous les inconnus dans tel congrès, telle revue, tel syndicat... Sans ces milliers de militants obscurs, pas de leaders, pas de mouvement ouvrier.

Il faut souhaiter que les bibliothèques municipales, syndicales, universitaires qui n'en sont pas pourvues s'enrichissent de cet outil de travail indispensable pour une meilleure connaissance du mouvement ouvrier.

Rappelons le plan du Dictionnaire :

— Première partie : 1789-1864, de la Révolution française à la fondation de la Première Internationale.

— Deuxième partie : 1864-1871, la Première Internationale et la Commune.

— Troisième partie : 1871-1914, de la Commune à la Grande guerre.

— Quatrième partie : 1914-1939, de la Première à la Seconde Guerre mondiale.

Y. BLONDEAU.

LES ORGANISATIONS PATRONALES EN FRANCE

par Georges LEFRANC (chez Payot)

Georges Lefranc est connu de nos lecteurs pour ses nombreux ouvrages sur le mouvement social. Ce nouveau volume est consacré aux organisations patronales,

non pas sur le plan économique, mais dans leurs rapports avec les syndicats ouvriers et les pouvoirs publics, ce qui le ramène, naturellement à parler encore des syndicats ouvriers.

Qu'il s'agisse du grand patronat, des petites et moyennes entreprises ou des organisations artisanales, la vie intérieure de ces catégories sociales est longuement examinée, avec ses difficultés et ses oppositions.

Avec quelque retard sur l'organisation ouvrière le patronat a commencé par faire la chasse aux militants syndicalistes, allant jusqu'à infliger une amende à un employeur qui avait embauché le secrétaire d'un syndicat. C'était l'époque où le patron était dans son entreprise, le maître après Dieu.

Mais bientôt, note Lefranc, le patronat est obligé de lutter contre l'Etat, dans la mesure où celui-ci doit accorder quelques réformes aux travailleurs, comme par exemple l'institution des délégués d'entreprise au cours de la guerre de 14-18, la loi de 8 heures adoptée en 1920, les réformes importantes imposées en 1936, l'agitation estudiantine de 1968 et son prolongement dans le mouvement ouvrier, etc.

En analysant les divers courants qui traversent les organisations patronales et les mouvements de pensée qui sont un peu pour eux ce que sont les tendances dans les organisations ouvrières, Lefranc en arrive à mettre en doute les schémas doctrinaux et les discours de réunion publique affirmant que l'Etat est toujours au service du patron. — F. Ch.

RECTIFICATION. — Eugène Varlin est mort alors qu'il n'avait pas encore atteint l'âge de trente-deux ans, et non quarante-deux ans comme il a été indiqué par erreur dans le dernier numéro.

D'OU VIENT L'ARGENT ?

MOIS DE NOVEMBRE ET DECEMBRE 1976

RECETTES

Abonnements ordinaires	3 850
Abonnements de soutien	2 524,14
	6 374,14
Souscription	1 750
Vente au numéro	186
	8 310,14
Total des recettes	8 310,14
En caisse au 1-11-76	6 316,18
	14 626,32

DEPENSES

Impression et expédition numéros de juin-juillet et août-septembre	9 572,59
Téléphone	165,75
Frais de déplacement	154
	9 892,34
Total des dépenses	9 892,34
En caisse au 31-12-76	4 803,98
	14 696,32

ABONNEMENTS DE SOUTIEN

J. Gassiès (40), 100 ; J. Hervé (37), 100 ; Claveyrolas (43), 126 ; Grimm (57), 100 ; Th. Lippe (Belgique), 134,13 ; A. Thévenon (42), 150 ; Le Rai (92), 100 ; Monteillet (63), 80 ; Patault (41), 70 ; Peyre (42), 100 ; Tuffery (83), 80 ; Walusinski (92), 100 ; Pasquet (24), 70 ; Cuny (75), 80 ; Marquis (75), 100 ; Pellet (13), 100 ; Finidori (Tunisie), 100 ; Feldberg (Belgique), 100 ; Sommerhausen (Belgique), 104,01 ; Vega (52), 80 ; Samuel (33), 100 ; Ruh (75), 150 ; Vaillard (92), 100 ; Charriaud (75), 100 ; Y. Lévy (95), 100.

SOUSCRIPTION

Le Coutaller (29), 40 ; Antoinette Milet (75), 300 ; Organde (69), 20 ; Padros (69), 20 ; Mme Savanier, à la mémoire de Louzon, 1 000 ; Duperray (42), 20 ; Deck (75), 20 ; Thomas (71), 50 ; Birocheau (79), 60 ; Le Bras (75), 40 ; Fornerod (Suisse), 50 ; Guiraudet (75), 40 ; Spinetta (75), 30 ; V. Nau (31), 10 ; Jarry (06), 40 ; Ponsot (75), 10.

LA REVOLUTION PROLETARIENNE

C.C.P. 734.99 Paris

21. rue Jean-Robert, 75018 PARIS

Tél. : 607.02.06

Abonnements : 6 mois, 30 F — 1 an, 60 F.

Autres pays : 6 mois, 35 F — 1 an, 70 F

LES FAITS DU MOIS

NOVEMBRE 1976

LUNDI 1^{er}. — En République Fédérale Allemande, le ministre de la défense met en disponibilité immédiate deux généraux qui avaient pris la défense d'un ancien colonel SS.

— A Tirana, congrès du parti communiste albanais. Enver Hodja y dénonce l'impérialisme américain et le social-fascisme de l'U.R.S.S., et aussi « l'autogestion ».

MERCREDI 3. — Jimmy Carter est élu président des Etats-Unis.

JEUDI 4. — Au Portugal, le ministre de l'agriculture Lopez Cardoso, est démissionnaire ; il représentait l'aile gauche du parti socialiste.

VENDREDI 5. — M. Giscard d'Estaing saisit le Conseil Constitutionnel du projet d'élection du Parlement européen au suffrage universel.

SAMEDI 6. — Les employés de la Caisse d'Epargne de Paris commencent leur deuxième mois de grève.

— En Pologne, 800 travailleurs de l'usine de tracteurs d'Ursus demandent, dans une lettre collective au premier secrétaire Gierek, la réintégration de tous les employés de l'entreprise licenciés à la suite des manifestations de juin 1976.

LUNDI 8. — Au Liban l'accord de Ryad commence à s'appliquer par la mise en place de la force arabe « de dissuasion ».

— Vague de grèves en Israël contre la politique de « stabilisation » des salaires.

— A Pékin, le journal de l'armée publie un grand éloge du président Hua Kuo-feng et une vive attaque contre « la clique renégate » du P.C. de l'U.R.S.S.

DIMANCHE 14. — Election législative en Haute-Loire : le socialiste est élu.

LUNDI 15. — Mort du comédien français Jean Gabin.

— Au Québec le parti « indépendantiste » gagne les élections.

MARDI 16. — Meeting de « Force Ouvrière » à la salle de la Mutualité de Paris. Avant sa rencontre avec le premier ministre, le secrétaire général André Bergeron y défend les acquis des conventions collectives.

JEUDI 18. — Les Cortès espagnoles votent une « loi pour la réforme politique ».

DIMANCHE 21. — Elections législatives partielles en France : 2 U.D.R. sont élus, en Corrèze et à Paris ; 2 réformateurs en Gironde et dans l'Allier ; 1 socialiste à Lyon ; 1 républicain indépendant à Versailles.

LUNDI 22. — Mort du grand écrivain français André Malraux.

MARDI 23. — Léonid Brejnev en visite officielle en Roumanie.

— Le roi du Maroc est en visite officielle à Paris.

MERCREDI 24. — Séisme en Turquie orientale ; premier bilan : 4 000 morts.

JEUDI 25. — Voyage du président de la République en Lorraine, secouée par la crise de la sidérurgie.

— Au Danemark, des grèves sauvages provoquent une crise politique.

VENDREDI 26. — A Genève, congrès de l'Internationale socialiste. Willy Brandt est élu président de l'organisation ; 14 vice-présidents sont élus, dont François Mitterrand.

— En Allemagne de l'Est, le professeur Havemann, viet communiste, est assigné à résidence ; il protestait contre le bannissement du chanteur contestataire Wolff Biermann.

SAMEDI 27. — Ilytchev, vice-ministre des affaires étrangères de l'U.R.S.S. arrive à Pékin pour reprendre les négociations frontalières.

— A Bucarest, réunion des chefs de parti et de gouvernement du « pacte de Varsovie ».

DIMANCHE 28. — Le syndicat de la magistrature, réuni en congrès à Paris, se prononce à une très forte majorité pour la suppression de la peine de mort.

DECEMBRE 1976

MERCREDI 1^{er}. — La Lybie acquiert 10 % du capital du groupe italien Fiat.

JEUDI 2. — A Cuba, installation d'une Assemblée Nationale élue, vingt ans jour pour jour après le débarquement de Fidel Castro.

— Le Club de Dakar, composé de personnalités du Tiers-Monde et de chefs d'entreprise européens, préconise « un impôt mondial de solidarité ».

VENDREDI 3. — Le président Carter nomme Cyrus Vance comme secrétaire d'Etat à la place de M. Kissinger.

— En Pologne, remaniement dans le gouvernement et au secrétariat du parti.

— A Pékin, changement de ministre des affaires étrangères.

DIMANCHE 5. — A Paris, les assises de l'U.D.R. fondent le R.P.R. (Rassemblement Pour la République) sous la présidence de Jacques Chirac.

— Evacuation par la police des locaux du « Parisien Libéré » occupés depuis dix-huit mois par les travailleurs du journal.

— A Moscou, manifestation organisée sur la place Pouchkine par le physicien contestataire, André Sakharov. La police disperse les 200 manifestants et procède à plusieurs arrestations.

LUNDI 6. — Le président Giscard d'Estaing en visite officielle en Yougoslavie.

— Grève générale de la presse française en réplique à l'opération policière contre les travailleurs du « Parisien Libéré » occupant les locaux de l'ancienne imprimerie.

MERCREDI 8. — Un médiateur est désigné par le gouvernement pour résoudre le conflit du « Parisien Libéré » ; le mot d'ordre de grève est suspendu.

JEUDI 9. — Résultats des élections au Japon : recul du parti libéral démocrate au pouvoir. Ce recul s'effectue surtout au bénéfice des partis centristes.

VENDREDI 10. — En Algérie, referendum pour confirmer le président Boumediène dans ses fonctions de chef de l'Etat.

DIMANCHE 12. — Un ex-ministre de la justice de Franco est enlevé et capturé à Madrid.

LUNDI 13. — Au Portugal, les élections municipales consolident la majorité relative du parti socialiste. Le parti communiste progresse.

MARDI 14. — En France, grève de l'Electricité et du Gaz en protestation contre la politique du gouvernement s'opposant à toute clause d'augmentation du pouvoir d'achat.

— Les ouvriers des chantiers navals de Saint-Nazaire ont évacué le pétrolier géant « Bellamy » qu'ils occupaient à l'initiative de l'Intersyndicale C.G.T., C.F.D.T., F.O. La direction de l'Alsthom-Atlantique accepte la négociation.

JEUDI 16. — Referendum en Espagne : 94 % des votants se prononcent pour la réforme constitutionnelle ; 23 % d'abstentions, surtout nombreuses en Catalogne et au pays Basque.

— Le gouvernement français n'autorise plus les exportations d'usines de production de plutonium.

VENDREDI 17. — L'Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole se divise sur l'augmentation du prix du pétrole brut : 5 % décident l'Arabie Saoudite et les Emirats ; 10 % les autres pays.

SAMEDI 18. — Boukovski, l'intellectuel russe contestataire, est libéré de prison et expulsé d'U.R.S.S. ; le communiste Corvalhan, secrétaire général du P.C. chilien, est libéré en même temps d'une prison de Santiago.

LUNDI 20. — L'armée syrienne occupe les locaux de sept journaux de Beyrouth et empêche leur parution.

— M. Rabin, premier ministre d'Israël exclut de son gouvernement les trois ministres du parti national religieux.

MARDI 21. — Un colloque sur la « culture juive en U.R.S.S. » se tient à Moscou ; plusieurs des organisateurs sont arrêtés.

MERCREDI 22. — Le secrétaire général du P.C. espagnol, Santiago Carillo, et sept dirigeants de ce parti sont arrêtés à Madrid.

— Arrestation à Leningrad de la poétesse Voznessenskaïa pour « diffusion de publications calomniant le système soviétique ».

JEUDI 23. — A Varsovie, la police perquisitionne chez plusieurs membres du « Comité de Défense des ouvriers ».

JEUDI 30. — Madagascar célèbre le premier anniversaire de la « République démocratique et socialiste » malgache.

— Santiago Carillo et les sept dirigeants du P.C. Espagnol arrêtés avec lui, sont libérés. Le tribunal d'ordre public est supprimé.

— A Varsovie, trois ouvriers de l'usine de tracteurs d'Ursus sont condamnés à des peines de prison pour leur participation aux manifestations de juin contre la hausse des prix.

VENDREDI 31. — En France, le Conseil Constitutionnel déclare conforme à la constitution, l'élection du Parlement européen au suffrage universel.